

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le Néocrociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. 2—No. 30

MONTREAL, 1ER MAI, 1873.

[\$2 PAR ANNÉE

LE NEGOCIANT CANADIEN

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE et de L'INDUSTRIE

PARAISANT LE

JEUDI de CHAQUE SEMAINE

Le *Néocrociant Canadien* est le seul journal de ce genre publié en langue française. Il contient les informations commerciales les plus complètes. La revue est sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laisse rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux abonnés à long termes.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 10, Rue St. Nicolas.

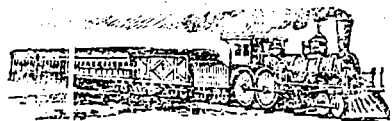
Abonnement - - - - - \$2 par an
Annonces - 10 cts par ligne par insertion

L. E. MORIN & CIE

EDITEURS-PROPRIETAIRES.

Chemins de Fer du Canada Central

Brockville et d'Ottawa.



GRANDE ROUTE A VOIE LARGE CONDUISANT A OTTAWA.

LE ET APRES LUNDI LE 6 MAI COURANT, les convois partiront comme suit :

DE BROCKVILLE

EXPRESS à 9.00 A. M., arrivant à Ottawa à 1.00 P. M., et à Sand Point à 1.20 P. M.
TRAIN DE LA MALLE à 1.00 P. M., arrivant à Sand Point à 9.30 P. M.

EXPRESS DIRECT D'OTTAWA à 3.30 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand Tronc de l'Est à l'Ouest, arrivant à Ottawa à 7.10 P. M.

D'OTTAWA.

EXPRESS DIRECT DE L'OUEST à 10.00 A. M., arrivant à Brockville à 1.45 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest.

TRAIN DE LA MALLE à 4.00 P. M., arrivant à Brockville à 3.30 P. M.

ARRIVANT A SAND POINT.

à 1.20 P. M. et à 9.20 P. M.

PARTANT DE SAND POINT

à 6.00 A. M., 11.40 A. M., et à 3.30 P. M.

Les Trains du Canada Central et les embranchements de Perth font connexion régulière avec tous les trains du chemin de fer B. et O. Transbordements faits avec diligence. PAS DE TRANSBORDLEMENT LORSQUE LES CHARS SONT CHARGES AU COMPLET POUR UNE STATION SPECIALE.

H. ABBOTT,
Directeur.

Brockville, 4 Mai 1872.

HOSPICE LABELLE & CIE.

Marchands de

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,

No. 10, RUE DU PORT,

52

MONTREAL.



Hotel du Gouvernement,

OTTAWA.

Mercredi, le 2ème avril 1873

PRESENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL EN CONSEIL

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes et en vertu des dispositions de la 5ème Section de l'Acte 31 Vic., chap. 6, intitulé : " Acte concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné, que le Village de New-Glasgow dans le comté de Picton Nouvelle-Ecosse, soit et est par le présent érigé en Poste de Douanes et placé sous la direction du Percepteur des Douanes au Port de Picton.

W. A. HIMSWORTH,

Greffier du Conseil Privé.

25-50



HOTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA,

Mercredi, le 2e jour d'avril 1873.

PRESENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes, et en vertu des dispositions de la 5ème section de l'Acte 31 Vic., Chap. 6, intitulé : " Acte concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence d'ordonner et il est par le présent, ordonné que le Village de Lindsay, Ontario, soit et est érigé en Poste de Douanes.

W. A. HIMSWORTH,

Greffier du Conseil Privé.

25-50

W. & F. P. CURRIE & CIE.

100, RUE DES SŒURS GRISES.

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, Plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Etain,

TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ.

Etain en Lingot, Rivets, Marbre Veiné, Cuivre en Lingot, Fil de Fer, Ciment Romain, Cuivre en Feuilles, Fil d'Acier, De Portland, Antimoine, Vitres, De du Canal, Zinc en Feuilles, Peintures, Tuile à Pavé, Zinc en Lingots, Terre à Brûler, Vases de Jardin, Plomb en Saumon, Fine Covers, Dessus Chevaux, Rouge et Plomb, Briques à bâtir, Fontaines, naise.

Blanc de Plomb, TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Paver Encaustique Patenté, etc. Manufacturiers de SOFAS, CHAINES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en mains.



Chemin de Fer le Grand Tronc DU CANADA

Arrangements d'hiver

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jours, Chars Palais Doroiters, à tous les Trains de Nuit, sur toute la Ligne.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit :

ALLANT A L'OUEST

Mallé-Quotidienne partissant à Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Huronia, Detroit, Chicago et tous les points du Ouest à 8.00 A. M.
Express de nuit de ... 8.00 P. M.
Train de la Malle pour Toronto et toutes les stations intermédiaires ... 6.00 A. M.
Train local pour les passagers pour Vaudreuil, à ... 4.00 P. M.
Trains laissant Montréal pour Lachine, à 7.00 A. M., 9.00 A. M., 3.00 P. M., 5.00 P. M., et 6.00 P. M.
Trains laissant Lachine pour Montréal, à 8.00 A. M., 10.00 A. M., 3.30 P. M., 5.30 P. M., et 6.00 P. M.
Le Train de 3.00 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Express pour Boston via Vermont Central à ... 8.10 A. M.
Express pour New-York et Boston via Vermont Central à ... 3.30 P. M.
Train de la Malle pour St. Jean et Rousses Point, en connexion avec les Trains de Steamers, Shefford et Chambly et en jonction avec les Chemins de Fer des Cantons du Sud-Est à 3.00 P. M.
Train de passagers du jour pour Island Pond, et toutes les stations intermédiaires ... 6.10 A. M.
Train de la malle pour St. Hyacinthe, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Portland Boston ... 1.45 P. M.
Express de Nuit pour Québec, Rivière du Loup, Cacouna, Island Pond, Gorham, Portland, Boston, et les Provinces d'en Bas ... 9.30 P. M.
Express pour Québec, à ... à minuit

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des stations aux heures nommées.

La magnifique vapeur "CARLOTTA", communiquera avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissera Portland pour Halifax, N. E., tous les Vendredis, à 4.00 p. m. Ce vapeur offre tout le confort possible aux passagers et pour le transport du fret.

Le vapeur "CHASE" fera aussi les voyages entre Portland et Halifax.

La Compagnie Internationale des Steamers faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et Jeudis à 6.00 p. m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

BAGAGE ETIQUETE.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure de départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires du chemin, s'adresser au bureau où l'on vend des billets, à la Station Beauport ou au Bureau No. 113, Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES
Directeur-Général

Montréal, 10 Janv. 1872.



J. HUDON & Cie
IMPORTATEURS
D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS
EN GROS
 No. 304, Rue St. Paul et 247, Rue des Commissaires
MONTREAL

J. HUDON, CHAS. HEBERT, A. S. HAMELIN

Ateliers de Ferblantiers et Plombiers

T. ST. GEORGE

98, Grande Rue St. Laurent, 98

ENSEIGNE LE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avertit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour posage de tuyaux à gaz à l'eau, de gazalliers, d'ustres, de couvertures en forblanc, en tôle galvanisée, ardoise, etc., soit pour réparations aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers sages et de première classe.

Le magasin de ferblanterie, ferronnerie et articles en plomb de T. ST. GEORGE contient un assortiment très-varié et très-complet d'articles garantis et à bon marché. Le public est certain d'être servi avec fidélité, promptitude et politesse.

On y trouve également des réfrigérateurs ou glaciers de famille améliorés et de tous les prix. Tous ceux qui en ont achetés en sont pleinement satisfaits.

Ouvrages entrepris à la Campagne, pour câbles, pre-byères, convertis et demeures particulières. Fournaises à air chaud posées sous le meilleur système connu.

A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent, Enseigne de la GROSSE CAFETIERE ROUGE. 33

DEMEMAGEMENT

J. HUDON & CIE. ont transporté leur magasin au No. 304 Rue St. Paul et No. 247 Rue des Commissaires où ils tiendront comme par le passé un assortiment complet et bien choisi d'épicerie, vins, liqueurs et provisions.

Ils profitent de cette occasion pour solliciter de leurs pratiques la continuation du patronage qui leur a toujours été si libéralement accordé. 29-12

Grand Magasin du Chemin de Fer du Nord

L. A. LESIEUR
 Entrepot d'Épicerie, liqueurs
 ETC, ETC, ETC

Marché Bonsecours
 (ANCIEN MAGASIN DE LA RIVIERE)

Portés à domicile.
 24 4711

29-29

AVIS DU GOUVERNEMENT.

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 17 mars 1873.

ES-COMPTÉ autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 15 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
 Commissaire des Douanes.

ADOLPHE GERMAIN
 AVOCAT.

SYNDIC OFFICIEL POUR LE COMTÉ RICHELIEU

RUE GEORGE, SOREL.

M. GERMAIN se charge de toutes affaires légales et de collections dans le District de Richelieu.

BUREAU DE POSTE. Montréal, 22 Octobre 1872.

Distribués	MALLES	Loyés
A. M. P. M.	ONTARIO	A. M. P. M.
8.00	Ottawa, chemin de fer (a)	6.00 6.45
11.00	Ottawa, chemin de fer (b)	7.00 6.45
	Rivière Ottawa par route	7.00
QUÉBEC		
8.00	Três-Rivières et Sorel par voie ferrée	5.00
	Três-Rivières par route de fer	7.00
8.00	Três-Rivières, A. P. Riv. Ar.	7.00
	Três-Rivières, Riv. du Loup	7.00
A. 34	St. Amé et Hemet par route	2.50
2.15	St. Hyacinthe et St. Jovack	5.00 12.45
10.00	De St. Jean et Rousselle's Pt.	2.50
	Shelburne et la jonction du chemin de fer Vt.	2.15
MALLES LOCALES		
11.00	Beauharnois (route)	6.00
11.00	Chambly (aussi G. A. M. et St. Césaire)	1.30
11.00	Contrecoeur, Varonnes et Verchères	1.30
11.00	Côte St. Paul et C. Anneries Ouest	10.30
10.00	5.45 Hungtingdon	2.00
9.30	2.00 Lachine	6.00 2.00
10.00	St. Lambert	2.00
9.30	2.15 Laprairie	8.00 2.00
11.00	Longueuil	6.10 1.30
	N. Glasgow & St. Récollet	7.00
	5.15 Terrebonne & St. Vincent	7.00 3.00
8.30	5.00 Pointe St. Charles, St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière	8.30 5.00
	1.30 St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse	7.00
	2.30 St. Jean & Station, St. Armand	8.00 2.00
8.00	Trois-Rivières par la Riv. Nord	1.30
8.30	PROV. MARITIMES.	
	N.-Brunswick et Isle P. E.	7.00
	Halifax, N.-E.	7.00
	Les malles pour N.-Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis à l'horizontale à partir du 2 Juin.	7.00
ÉTATS-UNIS.		
5&9	Boston et les États de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine, New York et les États du Sud	7.45 2.15
5&9	Island Pond, Portland et le Maine	2.15
8&9	États de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba	12.45
8.11		7.00 6.45
INDES OCCIDENTALES.		
	Lettres, etc., payés d'avance et N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les autres malles. Pour Havane et Indes Occidentales, et Havane, tous les lundis P.M. Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.	2.15
GRANDE BRETAGNE,		
	Par la ligne Canadienne. Vendredi	7.00
	Par la ligne W. & G. r. d.	
	Par la ligne Cunard Boston. Lundi	2.15

a) Les sacs de la malle (au) les char) sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.30 p. m.
 b) do. ouverts jusqu'à 1.20 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10 00 a. m., 1.00, 6.00 et 9 00 p. m.

Le Dimanche à 9.00 p. m.

R. C. JAMIESON & CIE.

Manufacturiers de LAQUE de CHINE
 VERNIS et D'IMITATION DE LAQUE de CHINE
 Importateurs
 HUILES, PEINTURES, COULEURS THE-REBENTINES, &c., &c.
 No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean
MONTREAL.

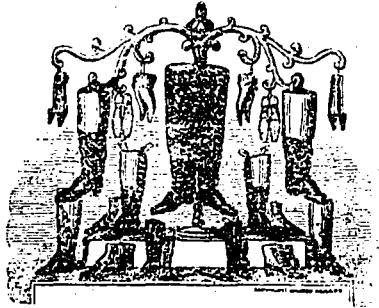
CIRCULAIRE HEBDOMADAIRE

DE

G. BOIVIN

Manufacturier et Marchand de Chaussures.

No. 300



No. 300

RUE ST. PAUL

RUE ST. PAUL

MONTREAL

MONTREAL

LA SEMAINE PROCHAINE

NOUVELLE

LISTE DE PRIX

ESCOMPTE ACCORDÉ

G. BOIVIN.

REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 30 avril 1873.

La navigation est ouverte, les premiers bateaux sont arrivés dans notre port le 25 au soir et le 28, les bateaux de la Compagnie du Richelieu sont arrivés pour commencer leurs trajets réguliers. Le canal sera probablement ouvert vendredi et nous espérons qu'avant notre prochaine publication, la navigation sera ouverte d'un bout à l'autre du St. Laurent. L'arrivée de quelques goélettes et vapeurs ont déjà changé la physionomie de notre ville; l'activité renaît, les affaires reprennent et chacun se remet à l'ouvrage avec ardeur, heureux de sortir du long calme qui a marqué l'hiver 1872-73.

On a commencé à charger les goélettes pour Québec, les provinces maritimes et Terre-Neuve la maison Boyer, Hudon et Cie, en a déjà expédié une pour St. Pierre et Miquelon.

Nouvelles.—Le commerce de nouveautés a été marqué par passablement d'activité depuis lundi, grâce à la présence de nombreux marchands de campagne de la Province de Québec qui viennent s'approvisionner de Dry Goods pour les affaires du printemps. Les marchandises d'étape et de fantaisie ont été également bien demandées et on signale un bon courant d'affaires pour les premiers jours de l'ouverture de la navigation. Les marchands de la campagne se plaignent du calme des affaires pendant l'hiver et du peu de mouvement que les grains ont eu. L'ouverture de la navigation pour eux comme pour les marchands de la ville est vue avec plaisir, et on a tout lieu de croire que le mouvement des affaires qui s'établira va continuer à la satisfaction générale.

Bois de service.—Le mouvement des affaires en cette branche n'a pas été très accentué cette semaine. L'ouverture des canaux va donner un essor très marqué au commerce de bois. Les rivières Gatineau et du Lièvre sont libres de glace et on a commencé la flottaison. La quantité de pin blanc sera de beaucoup au-dessous de la moyenne cette année. Le stock qui a hiverné à Québec est comme suit :

Pin blanc.....	4,983,675	piéds.
Pin rouge.....	892,017	"
Chêne.....	1,093,736	"
Orme.....	235,746	"
Frêne.....	92,139	"
Merisier.....	9,063	"
Douvelles de Pin.....	981	étalons
do de tonneaux.....	2,048	"
Madriers de pin.....	1,536,431	"
do épipette.....	209,787	"

Bois de corde.—Le stock dans les clos est peu considérable mais amplement suffisant à la demande. Les cours n'ont subi aucun changement. On nous informe que la quantité qui a été bûchée pendant l'hiver est plus considérable que l'hiver dernier, et qu'à l'arrivée des bateaux les prix baisseront assez sensiblement.

Charbon.—La demande pour le charbon anthracite a été très calme depuis quelques jours. On commence à s'enquérir du charbon à livrer mais le haut prix auquel il est tenu en conséquence de la hausse sur le marché américain, résultat des grèves et du haut prix du fret, retarde la conclusion des transactions. Par un

arrangement conclu avec les grandes compagnies qui possèdent les mines de charbon dans Etats-Unis, il a été convenu qu'une hausse de dix centins par tonneau aura lieu sur ce qui sera placé sur le marché en Mai, et une autre hausse de cinq centins pour ce qui serait placé pendant le mois de Juin. On ne devra donc pas s'attendre à voir les prix tomber au niveau de ce qu'ils étaient l'année dernière. Nous n'avons aucun changement à signaler dans les cours du charbon en disponible. Nous n'avons pas connaissance de ventes de houille anglaise à livrer.

COMESTIBLES.—**Lard.**—La baisse qui a eu lieu ces jours derniers sur le marché de Chicago, dans le lard, en l'effet d'arrêter les affaires sur notre marché, néanmoins les détenteurs ne sont pas disposés pour le présent à faire des concessions propres à induire la spéculation à opérer et en l'absence de la demande locale, le marché clôture tranquille et nominal. On cote le mess \$19 à \$19.50, le mess mince \$17.00 à \$17.50 et l'extra prime \$13 à 13.50.

Le rapport officiel du surintendant de la Chambre de Commerce de Cincinnati sur les salaisons de porc pour l'année expirée le premier Mars 1873 comprenant les salaisons d'été et d'hiver a été promulgué le 18 courant. Ce rapport démontre que le nombre de porcs salés depuis le premier novembre 1872 au premier mars 1873 forme le total de 5,156,004, soit une augmentation de 621,468 sur l'année précédente.

Les pores cet hiver étaient égaux en moyenne à 5,597,000 : augmentation en moyenne de poids sur l'année dernière, 7 3/10 lbs ; augmentation en poids net 172,000 000 lbs. ; production de saindoux 218,000,000 lbs. ; augmentation sur l'hiver dernier 32,000,000 lbs. ; augmentation en moyenne 148/100 lbs. Cont total \$59,841,000, montrant une augmentation sur l'année dernière de \$3,400,000. Les pores ont rendu en mess 345,094 barils : prime mess 31,662 barils, chair 9,220, croupés 16,966 brls. La Californie n'est pas comprise dans l'état ci-dessus. Les salaisons d'été l'année dernière comprenant 495,000 pores d'une moyenne de 239 lbs. net.

Beuf.—Tranquille sans changement de prix.

Saindoux.—Nous renseignons des affaires actives dans le saindoux avec placement de plusieurs cent finettes pour le marché local, Québec et les Provinces Maritimes. La demande se continue régulière, mais les détenteurs ayant haussé leur prix, la vente est plus lente. Le marché clôture ferme de 11 c. à 11 1/2 pour les lots ordinaires du commerce. Les stocks sont peu considérables et entre peu de mains.

Beurre.—Le stock de beurre est très léger et les commandes des provinces maritimes sont remplies avec difficulté, tant en conséquence de la rareté de la qualité requise, que par les hauts prix auxquels les détenteurs tiennent l'article. Pour cotes à la clôture voir tableau de prix courant.

Farines.—La demande pour les farines s'est réveillée depuis quelques jours et plusieurs transactions ont été conclues. La hauteur de l'eau sur les quais cause beaucoup d'inconvénient et le chargement des goélettes se poursuit lentement. On signale les placements suivants qui ont été effectués depuis trois jours : 50 barils extra à \$6.00 ; 200 do Fancy \$6.50 ;

200 do superfine \$6.10 ; 100 do forte pour boulangerie \$6.10 ; 100 do do \$6.15 ; 700 do médium de \$6.05 ; 1300 do ordinaire du Canada \$5.95 ; 250 do No 2 \$5.62 1/2 ; 50 do fine \$5.00, 100 do extra \$6.90 ; 50 do do \$6.95 ; 150 do Fancy \$6.50 ; 100 do do \$6.55 ; 1300 do do \$6.60. 100 do forte pour boulangerie \$6.10 ; 150 do do \$6.15 ; 200 do do \$6.20 ; 700 do médium do \$6.05 ; 600 do superfine canal Welland \$6.00 ; 300 do Ordinaire du Canada \$6.00 ; 500 do No 2 de choix \$5.70 ; 250 do do fine \$4.90 ; 100 do do \$5.05 ; 200 do middlings \$4.25 ; 100 sacs Haut Canada \$2.80 ; 100 do do \$2.85 ; 1800 do superfine ordinaire, prix non divulgué ; 500 do forte pour boulangerie, prix tenu secret ; 50 do fancy \$6.55 ; 200 do do \$6.60 ; 100 do do \$6.65 ; 150 do forte \$6.15 ; 200 do do \$6.20 ; 350 do médium do \$6.05 ; 290 do do \$6.07 1/2 ; 200 do fine \$5.05.

Grains grossiers.—En grain grossier, nous n'avons connaissance que d'un placement de 25,000 minots d'avoine à prix non divulgué.

Graine de Mil.—Demande légère. On cote de \$3.25 à \$3.30 par 45 lbs.

Graines de Trèfle.—On signale quelques ventes à 99 par lb.

Foin et Paille.—Le marché est toujours pauvrement approvisionné et les cours n'offrent aucun changement.

A Boston le foin de qualité inférieure est invendable, mais celui de bonne qualité est en demande et tous les lots qui s'offrent trouvent preneurs empressés. Le foin de bonne qualité est coté de \$26 à \$27, celui de choix à \$28 l'inférieur de \$18 à \$21. La paille est cotée de \$25 à \$26 par tonneau.

Laine.—Notre marché à laine est calme aux cours de la semaine dernière. Sur la place de Boston, les prix n'offrent aucun changement, et les fabricants montrent plus de dispositions à acheter. Il ne paraît pas que la nouvelle tonte puisse se vendre au-dessous des cours que commandent aujourd'hui les toisons domestiques, et en vue des légers stocks en disponible, les fabricants dont les stocks sont peu considérables sont à l'affût pour accaparer tout ce qui s'offre à la moindre concession au-dessus des prix réguliers. Le stock en premières mains est tellement réduit que les cours se raffermissent et les détenteurs sont moins anxieux de pousser les ventes. Les toites de la Californie est offerte à ces prix et comme la demande pour cette laine s'est beaucoup accentuée, il est probable qu'une forte partie sera dirigée sur ce marché. Les avis concernant la condition de la tonte portent à croire qu'elle est supérieure à celle de l'année dernière et la qualité meilleure.

Allumettes.—Nous constatons une demande régulière pour les allumettes télégraphes aux prix cotés.

Blais.—Demande active pour toutes les sortes que l'on cote de \$1.45 à \$3.25.

Cable.—En bonne demande pour toutes les sortes. Les manufacturiers sont occupés au plus haut degré de leur capacité à remplir les nombreuses commandes qui leur arrivent de toutes parts. Les prix se continuent sans changement.

Cacaos.—Nous ne voyons de nouveau peu de variations à signaler dans la position du marché ni dans les prix de cet article, qui a

seulement été demandé pour les besoins de la consommation.

Café.—La demande pour cette fête est calme par continuation, mais la hausse qu'on signale sur les marchés étrangers donne beaucoup de fermeté pour la marchandise en disponible dont le stock est peu considérable.

Drogues et Produits Chimiques.—Nous constatons une bonne demande pour les produits chimiques tant pour la consommation locale que pour la Province d'Ontario. Le marché est ferme pour toutes les sortes dont les stocks sont très-réduits. L'avance qui a eu lieu en Angleterre dans plusieurs articles, favorisent les détenteurs et comme l'importation maintenant sous voile ne sera sur le marché que vers la fin de mai, le marché clôture très ferme et même avec forte tendance à la hausse pour certains articles. On cote le sel de soude \$2.40 à \$2.60, le carbonate de soude \$6.12½ à \$6.25, l'alun \$2.25 à \$2.30, la couperose \$1 le vitriol 7c., la fleur de soufre \$3.50 à \$3.75, le soufre en caillon \$2.75 à \$3.25, le borax 27 à 30 c., le camphre 45 à 50 c., la crème de tartre 30 à 35c l'extrait de bois de campôte 1¼ à 13c, Indigo de Madras 90 c. à \$1, Indigo de Manille 70 à 90 c., gomme arabique 30 à 40 c.

Epices.—Le marché aux épices est sans grande animation et continuera probablement sans changement jusqu'à l'arrivée des stocks qui sont sous voile. Les stocks en disponible sont trop réduits pour permettre à la spéculation d'opérer. Les prix tendent à la hausse.

Fruits.—Oranges et citrons : Sans affaires salubres, mais régulièrement demandés pour remplir les besoins courants de la consommation.

Corinthès : La position du marché reste par continuation sans changement notable et les quelques petites affaires qui se sont traitées ont eu lieu en vue de satisfaire à la demande journalière de la consommation.

Prunes, raisins, noisettes et amandes : Sans affaires dignes de mention.

Garances.—Par continuation sans variation dans les prix et en demande restreinte ; il n'y a que les belles qualités qui trouvent acheteurs aux prix précédents.

Houblon.—Les affaires en cet article sont restées plongées dans un grand calme cette semaine et nous ne voyons, par suite, rien à renseigner aujourd'hui. Les prix, toutefois, n'ont pas varié.

Huiles.—Nous constatons une amélioration sensible dans le commerce des huiles et nous remarquons que les placements d'huile de lin, de loup-marin et d'olive ont été plus facile qu'au commencement du mois. Nous renseignons plusieurs placements d'huile blanche de loup-marin de 60c à 62c paille 52½ à 54c. On cote l'huile de merca de 56 à 58c., celle d'olive \$1.00 à \$1.10, celle de lin de provenance anglaise boutie 7.5c à 77½c, crue 67½c à 72½c. On cote l'huile de palmier de 1½ à 19c par lbs.

Nelasse.—Affaires sans importance sans changement de prix. Sur le marché de New-York, la demande se continue régulièrement pour les bonnes qualités requises pour la distillation et comme les existences sont légères, les prix sont fermes de même que pour les qualités requises pour le commerce en détail. Les autres qualités sont entièrement négligées.

Pérole.—Affaires calmes. Demande pour la consommation régulière au prix coté.

Riz.—Rare et en demande.

Les dernières nouvelles de Londres constatent un marché lourd pour tout autre que le bon grain : les qualités inférieures sont entièrement négligées et les détenteurs ne peuvent faire aucun placement considérable sans concession.

Savons.—La demande pour les savons de Marseille a de nouveau été très calme depuis huit jours et on a seulement cité quelques petites affaires de détails pour les besoins courants de la consommation.

Sel.—Demande calme. Stock nul. Cote nominale.

Spiritueux.—Les affaires dans les spiritueux sont tranquilles : l'ouverture de la navigation va probablement donner quelque activité à cette branche de commerce.

Sucre.—Nous constatons avec un plaisir l'amélioration sensible qui s'est faite cette année dans la manufacture du sucre d'érable. Nous avons vu plusieurs échantillons venant de différentes parties du district de Montréal qui surpassaient ce que nous avons vu de mieux jusqu'à présent et nous sommes heureux de dire que cette amélioration n'est pas exceptionnelle, mais général à un plus ou moins haut degré. L'amélioration ne se borne pas seulement à la purification du sucre, mais aussi à la confection des pains qui sont plus petits que ceux offerts généralement dans le commerce et plus variés dans les formes. Les magasins de confiserie offrent ce sucre comme article de fantaisie et les producteurs trouvent une ample rémunération pour le surcroît de trouble et d'attention qu'ils ont dû donner à la production. Si les cultivateurs du district de Québec suivaient l'exemple que leur donnent leurs confrères du District de Montréal, ils s'apercevraient bien vite que le changement est rémunérateur.

Les différents lots de sucre d'érable qui ont été offerts dernièrement ont trouvé placement de 12½ à 15c pour les qualités supérieures en petits pains. La demande est au-delà des recettes et plusieurs commandes de la Province d'Ontario ont dû rester inexécutées faute de stock en disponibilité.

Nous voyons qu'il existe une demande considérable dans toutes les principales villes des Etats-Unis pour le sucre d'érable, et nous croyons devoir soumettre à nos lecteurs les prix qu'il commande sur les marchés étrangers. A New-York on le cote de 13 à 14c, à St. Louis 16 à 18c, à Chicago 15 à 17c, à Boston 13 à 15c, à Philadelphie 15 à 18c. Ces prix sont obtenus pour le sucre de belle qualité et en petits pains ; les gros pains et celui de qualité inférieure commande de 25 à 32 pour cent de moins que les cotes ci-dessus.

Tabacs.—La médiocrité de notre stock et l'absence de renforts en tabacs du Haut-Canada, continue à porter une grande entrave à la conclusion d'affaires en cet article.

CORRESPONDANCE.

Al Rédacteur du *Négociant Canadien*.

Monsieur,

Veuillez me permettre en ma qualité de

Président de la Chambre de Commerce de Rimouski, de vous faire part de certaines résolutions (*) adoptées par cette chambre, le 15 courant.

Vous remarquerez surtout que notre Chambre ne s'est pas placée à un point de vue exclusif de localité, mais a voulu protéger les intérêts généraux de la Puissance représentés plus spécialement par les intérêts commerciaux de Québec et Ontario.

La question soumise à un comité de la Chambre nommé à la suggestion de M. Cartwright, est d'une importance majeure pour tous, et je me permets, M. l'Editeur, de soumettre au public les considérations qui militent contre les vues nouvellement émises.

Vous n'avez pas oublié qu'une somme de \$250,000 a été votée à la session dernière pour la construction de quais à la Pointe-au-Père et cela après qu'une exploration des plus minutieuses eût été faite sur les lieux.

Aujourd'hui il s'agit de faire de Shippegan, N. B., un port de mer se reliant avec l'Intercolonial, et cela sous le prétexte plutôt spécieux que vrai que le commerce et les relations générales entre l'Europe et l'Amérique seraient plus promptes et d'une plus grande facilité.

Le plan proposé n'est pas neuf, et tout le monde sait que M. Fleming, homme de mérite sans doute, mais dont les idées sont un peu exclusives, en est le père.

On veut diriger les steamers océaniques, de Liverpool et autres ports européens, directement à St. Jean de Terre-Neuve, de là transporter les malles, les passagers et le fret par une ligne de chemin de fer qui traverserait Terre-Neuve sur toute sa longueur, rembarquer le tout sur un autre steamer qui atteindrait Shippegan, N. B., et de là diriger le commerce par une autre ligne de chemin de fer qui se relierait enfin avec l'Intercolonial à destination de l'Ouest.

A première vue, ce projet pourrait paraître praticable, malgré les inconvénients de transbordement qui sautent aux yeux. Mais il ne faut pas oublier que nos relations avec la côte nord du St. Laurent deviennent de jour en jour plus importantes et qu'avant longtemps le Détroit de Belisle sera ouvert à la navigation océanique presque toute l'année. De plus il est évident que les quelques heures gagnées pour le transport des malles et des passagers, en supposant que la nouvelle route proposée fût adoptée, seraient plus que compensées par les inconvénients que subirait le commerce général des transbordements nécessités par cette route.

Maintenant, l'on sait que la navigation par le Détroit de Belisle est plus facile en hiver qu'au printemps ou à l'automne, c'est-à-dire dans les saisons des glaces flottantes. Voici la dernière et suprême raison : c'est que la navigation océanique ne souffrant aucun inconvénient sérieux en été jusqu'à Québec et Montréal, le seul objet du comité de M. Cartwright se réduirait à vouloir parer aux difficultés et retards apportés à la navigation d'hiver ; or, il est évident pour tout homme qui connaît nos endroits, que la portion la plus difficile de l'Intercolonial est celle qui traverse la vallée de Métapédia où les trains de chemin de fer auront à se frayer une voie dans une certaine quantité de neige qui sera assurément un inconvénient sérieux.

En adoptant au contraire la Pointe-au-Père comme port de mer, on est assuré d'une navigation facile pendant au moins dix mois de l'année, et le public pourrait se trouver satisfait d'avoir les communications d'outre-mer par Halifax durant les deux autres mois au moyen de l'Intercolonial.

D'ailleurs le commerce lui-même a déjà indiqué le point le plus rapproché où les steamers devraient toucher et cela sans aucune déviation de leurs courses, c'est à la Pointe-au-Père.

Durant les quatorze dernières années au-delà de 8,000 steamers sont arrêtés à la Pointe-au-Père, et de fait tous les steamers d'outre-mer y arrêtent sans compter les steamers de la Com-

pagée du Golfe lesquels, dans les six dernières années, y ont débarqué sans accident, au-delà de 12,000 passagers.

Je soumetts avec confiance ces considérations au public voyageur et aux hommes d'affaires, et je suis assuré que tous y trouveront des raisons suffisantes pour autoriser le gouvernement à tenir la ligne de conduite antérieurement adoptée au sujet d'un port de mer dans le Golfe et que l'Hon. ministre des travaux publics M. Tupper a de nouveau confirmée en la présente session du parlement, en déclarant que les travaux de la Pointe-au-Père seraient commencés dès ce printemps. Il a été aussi décidé par le gouvernement qu'un embranchement du chemin de fer Intercolonial qui n'est que de trois milles, relierait ce chemin avec le port de la Pointe-au-Père.

Je demeure,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
Ls. A. DASTOIS,
Président du Bureau de Commerce
de Rimouski.

(*) NOTE.—Nous avons publié ces résolutions dans notre dernier numéro.

Causes de la cherté de la houille en Angleterre.

C'est le 4 mars qu'a été ouverte en Angleterre l'enquête parlementaire sur les causes de la cherté de la houille. Les dépositions recueillies jusqu'à ce jour établissent que la production des quatorze bassins-houillers des Trois-Royaumes a été, en 1867, de 104,374,000 tonnes; en 1868, de 103,014,000 et en 1872, de 120,009,000. L'élévation des prix a donc coïncidé avec l'extraction la plus forte, et, selon la déclaration d'un inspecteur, depuis la cherté les exploitations augmentent comme des champignons.

Tout le monde sait que la consommation industrielle dépasse de beaucoup la consommation domestique, mais on ne se doute pas de l'énormité de l'excédant. La fabrication du fer absorbe à elle seule 40 millions de tonnes, et chaque tonne de fer exige 6 tonnes de charbon. Les autres industries absorbent 13 millions de tonnes, dont 3 pour la navigation à vapeur. On exporte 13 millions de tonnes, et il n'en reste plus que 20 pour la consommation domestique à l'intérieur. Si considérable que soit cette dernière, il est donc évident que l'économie du combustible ne peut avoir de résultats sérieux qu'à la condition de porter sur la fabrication industrielle.

Une des dépositions les plus intéressantes a été celle de M. Dickinson, inspecteur des mines du comté de Lancastre. Ce fonctionnaire rapporte que pour un accroissement de près de 2 millions de tonnes sur l'extraction dans ce district, le nombre des ouvriers ne s'est accru que de 2,500, de telle sorte que le chiffre moyen des tonnes extraites par individu s'est élevé de 290 à 336. Appelé à expliquer cette circonstance remarquable, le témoin a déclaré que l'augmentation n'est point due à un travail plus pénible, mais à l'action des exploitants qui ont fait extraire le charbon le plus près possible de l'origine du puits afin d'accroître la production. D'après M. Dickinson ce procédé aura pour résultat de rendre l'exploitation ultérieure plus coûteuse, et d'amener des accidents dans les houillères dont on a trop négligé l'instruction.

Ce fait est spécial au Lancashire. L'inspecteur des comtés de Devon, de Gloucester, de Monmouth et de Somerset déclare que dans ce district le travail s'est accompli d'une façon normale et le rende-

ment des houillères est proportionné au nombre des ouvriers. Dans les comtés de Worcester et de Stafford, l'extraction n'a guère varié depuis 1867, mais le nombre des ouvriers s'est accru de 10 p. c.; la production moyenne par individu descendant de 379 à 335 tonnes. Ce chiffre qui dépasse celui du Lancashire, provient de la plus grande facilité du travail.

Sur le point essentiel qui fait l'objet de l'enquête, c'est à dire les causes de la cherté du charbon, M. Dickinson émet l'avis que la hausse des prix est due surtout à la panique. Il ne que l'augmentation des salaires y ait notablement contribué, bien qu'il fasse entrer en ligne de compte l'irrégularité et la diminution du nombre des heures de travail. Les ouvriers houillers, d'après lui, ont des habitudes moins régulières que ceux des fabriques de coton, et les ouvriers qui travaillent 10 jours et demi par quinzaine constituent une minorité d'élite.

Les inspecteurs sont d'ac cord pour constater que le prix du charbon a doublé dans ces dernières temps, mais ils ajoutent qu'antérieurement les houillères ont été exploitées à perte, et qu'il a fallu les hauts prix pour rémunérer le capital. Quant aux moyens de remédier à la cherté, ces fonctionnaires n'en voient pas d'autre que l'économie dans l'emploi du combustible.

L'horlogerie française.

On lit dans le *Courrier franco-canadien*, de Besançon :

La fabrique d'horlogerie de notre ville a de nouveau affirmé pendant la dernière campagne, sa supériorité sur le marché français.

En 1872, il a été contrôlé au Bureau de la garantie, à Besançon, 394,902 montres; à côté de ce chiffre, les autres bureaux de France n'ont fourni qu'un modeste contingent de 1,430 pièces. L'horlogerie étrangère a fait contrôler, à l'entrée sur le territoire, 61,603 montres; c'est donc un total de 407,235 montres qui ont été répandues dans le commerce pendant l'année. La fabrique bisontine figure dans ce total pour 86 0/0.

Rapport du Ministre des Travaux Publics.

(Suite.)

BATEAUX A VAPEUR.

C'est pendant les mois de juin et juillet que les sauvages se réunissent en plus grand nombre sur la rivière la Pluie, plusieurs venant du lac Rouge dans l'Etat voisin du Minnesota; c'est aussi pendant ces mois, où il y a plus besoin de trempes au Fort Frances, qu'on peut le plus facilement s'en passer à Manitoba. Une palissade et de bonnes maisons pour loger les soldats pourraient être construites à peu de frais, car le bois s'y trouve en abondance; une maison d'arrêt, en rapport avec l'établissement du magistrat stipendiaire, serait aussi nécessaire.

En faisant ces recommandations je suis loin de vouloir créer des alarmes. Les sauvages sont actuellement tranquilles et apparemment aisés à conduire; mais ils forment une société à part, n'ayant que peu d'affinités avec les blancs. — L'expérience de ce qui s'est passé dans le Minnesota, ou une tribu voisine, après avoir vécu pendant des années dans une amitié apparente avec les colons, s'est levée tout-à-coup une nuit et a commis un massacre terrible, ne doit pas être perdue de vue.

Il serait manifestement imprudent de fonder des établissements sur les belles terres de la rivière la Pluie sans avoir les moyens de les protéger, et il ne faut pas oublier que, non-

seulement dans la fondation de l'établissement mais encore dans la venue du grand nombre d'hommes qu'il faudra amener pour construire le chemin de fer du Pacifique, il s'élèvera probablement plusieurs causes de différends avec les indigènes.

Je regrette de dire (et je crois qu'il n'est pas hors de propos de le mentionner ici) que les sauvages ont terriblement souffert depuis quelques années par suite de l'absence de quelques-unes de leurs ressources habituelles au nombre desquelles s'est trouvée l'extinction soudaine et totale des lapins. Autrefois le lièvre des Alpes—ou le lapin, ainsi qu'on l'appelle,—existait en nombre incalculable sur toute l'étendue du territoire occupé par les Sauteux. Ces lapins, le principal moyen d'existence des sauvages, leur offraient en même temps de quoi se nourrir et se vêtir; car après en avoir mangé la chair, ils tressaient et tissaient les peaux avec lesquelles ils se faisaient de bons vêtements et des couvertures. Dans l'automne de 1869 une maladie qui s'étendit avec plus ou moins de violence depuis le Labrador jusqu'aux Montagnes Rocheuses, attaqua ces lapins, et dans le pays des Sauteux les balaya littéralement de la surface de la terre.

Une calamité de cette nature tombant sur une société civilisée est mitigée par les secours qui ne manquent pas de venir d'ailleurs; mais pour le sauvage, il n'y a pas de monde extérieur à la charité duquel il puisse faire appel et il doit souffrir en silence. Toutefois, en ce qui concerne les Sauteux, on les secourut dans une certaine mesure en les employant, à l'occasion, aux travaux qui se poursuivaient. Pendant l'hiver de 1870-71, alors que leurs malheurs furent aggravés par la disette qui s'était fait sentir dans la récolte du riz sauvage, ils vinrent en grand nombre chercher du travail; ils furent employés comme bucheurs sur le chemin du lac des Bois, ce qui leur permit d'améliorer la condition de leurs familles épuisées par la faim.

Depuis le besoin du bois de corde occasionné par l'établissement des chaudières à vapeur a créé pour eux une industrie nouvelle. Des petits contrats à cet effet leur ont été donnés à tant par corde et ils livrent le bois à certains endroits indiqués. Le travail qu'ils obtiennent de cette manière, quoique fort restreint, leur a été d'un certain avantage; surtout à Hungry Hall où la disette de lapins et de riz sauvage s'est fait sentir avec le plus de rigueur. J'ai vu là des enfants, recouverts seulement d'une mince guenille de coton, marchant pieds nus dans la neige profonde. Comme résultat de cet état de choses, la mortalité parmi les enfants a été très-grande dans ces dernières années.

Avant de terminer cette esquisse sur les sauvages, je ferai remarquer que rien ne contribuerait plus à les reconcilier avec le changement par lequel leur pays doit passer à les attacher aux blancs, que l'établissement d'un asile pour les vieillards et les infirmes, où ils seraient au moins certains de trouver de la nourriture et un abri.

Quels que puissent être les défauts des sauvages Sauteux, et ils sont nombreux, ils ont au moins la qualité d'un vif attachement les uns pour les autres et d'un grand respect pour les vieillards de leur tribu. Autrefois les établissements de la compagnie de la Baie d'Hudson étaient toujours ouverts à ceux d'entre eux qui, en raison de leur âge ou pour d'autres causes, étaient incapables de gagner leur subsistance au moyen de la chasse; mais la traite des pelleteries est tombée et ces établissements du moins dans le pays des Sauteux, se trouvent tellement réduits en nombre et en moyens que les sauvages ont à chercher ailleurs des secours pour leurs infirmes, et tout ce qu'ils peuvent faire avant de partir pour leurs chasses d'hiver, c'est de les placer dans les endroits où, en pratiquant des trous dans la glace, ils prennent du poisson qui les empêche de mourir de faim.

Si le gouvernement prenait soin des vieillards et de ceux qui sont sans moyens, on fai-

sait même la moindre chose pour eux, il faudrait de grandes causes pour l'exciter de l'hostilité parmi les sauvages.

SOL ET CLIMAT.

L'expérience d'un séjour de quelques années sur le chemin de la Rivière-Rouge a démontré que le climat, dans la région élevée et accidentée qui se trouve immédiatement au nord-ouest du lac Supérieur, est beaucoup plus tempéré qu'on ne l'a cru pendant un certain temps et le sol, quoique stérile dans certaines étendues, est de la meilleure qualité dans quelques localités.

Dans la vallée de la Kamistiquia, un peu au sud du chemin de la Baie du Tonnerre, le sol est formé de forts dépôts d'alluvion et sous tous les rapports propres à la colonisation.

(A continuer.)

HAMILTON & Cie.

IMPORTATEURS DE

Marchandises Sèches de Gout et d'Etape

105,—Rue St. Joseph,—105

Vis-à-vis la Ruelle Dupré

MONTREAL.

30-31

N. QUINTAL

Negociant en Epicerie, Spiritueux et Comestibles

EN GROS

No. 83, Rue St. Joseph

VIS-A-VIS "CITY HOTEL."

Assortiment général de Vins, Denrées coloniales, Fruits, etc., etc., importés directement.

S. CLOUTIER,

EPICIER,

Marchand de Vins et Liqueurs,

EN GROS ET EN DETAIL,

No. 29,—Rue St. Joseph,—No. 29,

MONTREAL.

30-30

A VENDRE

Plâtre : 200 quarts

— AUSSI —

Empois : 500 caisses

GAUCHER & TELMOSSÉ,

2 0, Rue St. Paul.

30-33

AUX TANNEURS ET AUTRES

ON A BEOIN

POUR LA

Fabrique de Colle de Montréal

COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

De Bois de Taneries, d'Os, de Cornes, pour lesquels on paie le plus haut prix du marché.

LA BELLE, AUGER & CIE.

10, Rue du Port.

30-0

N. RENAUD & CIE

MARCHANDS DE

Farine, Grains & Provisions

No. 34, RUE DES ENFANTS TROUVES

MONTREAL.

Formation de Société

Nous soussignés avons l'honneur d'informer le public que nous avons formé une Société sous les noms et raison de N. RENAUD & Cie., pour faire le commerce de FARINE, GRAINS et PROVISIONS.

N. RERAUD,
F. LARIN,
A. E. GAGNON.

30-20

MORIN & CIE.

Courtiers et Commissionnaires

AGENTS POUR

M. J. P. WISER,

DISTILLATEUR

PRESOTT, ONT.

MM. V. TURCOTTE & Co

Fabricants d'Huile de Lin
QUEBEC, P.Q.

M H. CORBY

MEUNIER, DISTILLATEUR & NEGOCIANT
EN GENERAL

BELLEVILLE, ONTARIO

No. 10, Rue St. Nicholas
MONTREAL

132, RUE ST. JOSEPH

A mi-chemin entre la Rue McGill et le Carré Chabouloz.

C. A. DEPOCAS

Epicerie, Provisions, Vins, Liqueurs, &c

EN GROS ET EN DETAIL

MONTREAL

30-30

LA

BANQUE JACQUES-CARTIER

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de quatre pour cent sur le capital payé de la Banque Jacques-Cartier a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable à la Banque le et après le 2 Juin prochain.

Les Livres de transport seront fermés du 16 au 21 MAI prochain inclusivement.

Par ordre de la Banque,

H. COTTÉ,
Caisier.

Montréal, 29 avril 1873.

jd

ANGELLE & MORICE

IMPORTATEURS

342 et 344

RUE ST. PAUL

Offrent en vente au commerce en gros un assortiment complet de

PRODUITS FRANCAIS & ANGLAIS

Consistant principalement en

Vins,

Genièvre

Eaux-de-Vie,

Liqueurs fines,

Conserves de toutes sortes

Fruits,

Etc., Etc., Etc.

A arriver par navires

" Euclide," " Jacques-Cartier," " Courrier du Canada," de Marseille

" Thrush" et " Hector," de Bordeaux

" Stratheden," d'Espagne

" Rock City," de Londres

" Glenbervie," de Glasgow.

— AUSSI —

Une consignation de

Bouchons, Capsules, Eponges, Champagnes, Citrons et Oranges.

Fabrique de Colle Forte de Montréal

LABELLE, AUGER & Cie

FABRICANTS DE

Colle forte blanche, commune et Gelée, de Noir Animal, d'Huile de pieds de Bouf et de Suif

FABRIQUE: COIN DES RUES LOGAN ET DUFRESNE

Bureau: 10, RUE DU PORT

MONTREAL.

HOSPICE LABELLE,

A. J. AUGER.

30-30

ON DEMANDE

Un TANNEUR déjà établi et qui désire agrandir le cercle de ses opérations, demande un ASSOCIÉ avec un capital de \$30 000 à \$40 000.

S'adresser personnellement ou par lettre affranchie aux

Rédacteurs du *Négociant Canadien*

ou

Poste restante, Boite 214.

21 avril

20 32

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de

ISIDORE GAUTHIER,

FAILLI.

Une premier- et dernière feuille de dividende a été préparée, sujette à objection, jusqu'au septième jour du mois 1873, après lequel jour, le dividende sera payé.

L. JOS. LAJOIE,

Syzrêc J. J. J.

Montréal, 17 avril 1873.—20-30

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Les abonnés qui doivent changer de demeure au 1er de Mai prochain, voudront bien en donner avis de suite au bureau du Journal, No. 10 rue St. Nicholas, et indiquer leur nouvelle résidence.

L'envoi du journal sera discontinué au premier juin à toutes personnes qui seront en dette de plus de six mois.

Le Négociant Canadien

MONTREAL, JEUDI, 1er MAI 1873.

PARLEMENT FEDERAL.

(Correspondance particulière du N.-Canadien.)

Ottawa, 29 Avril 1873.

La session marche vers une conclusion rapide et je crois que je n'aurai pas plus de deux lettres à vous adresser après celle-ci. L'opinion générale est que le Parlement sera prorogé entre le 10 et le 15 de Mai prochain et la chose me paraît extrêmement probable.

Les communes se sont occupées cette semaine de la question industrielle. M. Chisholm, député de Hamilton, a proposé la formation d'un comité de quinze membres chargés de faire une étude de l'état de l'industrie en Canada et des moyens de lui donner un nouvel élan.

Vous vous rappelez que l'année dernière M. Magill qui représentait alors la "ville ambitieuse" de l'Ouest, fit une proposition exactement dans les mêmes termes. Elle fut adoptée. Le comité se réunit, et rédigea un certain nombre de questions qui furent communiquées aux principaux industriels de toute la Province. Des centaines de réponses contenant beaucoup d'excellentes informations furent reçues et c'est là-dessus que le comité basa son rapport recommandant certaines modifications du tarif et le retour aux droits de 20 p. 100 sur l'importation des fabriques étrangères. Le document resta sur la table et aucune action ne fut prise à son égard. On se rappelle que le gouvernement a déclaré au début de la session qu'il ne toucherait en aucune manière au tarif actuel.

La discussion qui a eu lieu sur la mo-

tion de M. Chisholm n'a pas été brillante. Deux orateurs seulement prirent la parole, savoir le moteur et M. James Young, député de Waterloo, province d'Ontario. Le premier a parlé avec assez d'embaras, ne sachant pas exactement ce qu'il entendait par une politique de protection incidente. Cependant il s'est prononcé en faveur d'une telle politique, sans dire néanmoins bien clairement s'il ne trouvait pas le tarif actuel suffisamment protecteur.

M. Young mit plus de précision dans ses discours. Il affirma certains principes dont les uns sont incontestables, mais dont les autres ne sauraient être acceptés dans toute l'étendue de propositions générales et absolues. Au nombre des premiers, il faut placer l'axiome qu'un peuple ne saurait être prospère et puissant s'il ne repose que sur un des grands intérêts qui constituent la richesse publique. Une nation a besoin de varier sa production pour occuper sa population, satisfaire à tous les goûts et se mettre dans une position à pouvoir se suffire à elle-même dans un cas de nécessité. Voilà pourquoi l'agriculture et l'industrie doivent se donner la main, marcher d'un pas égal et se soutenir l'une l'autre. L'échange de la matière première de l'une contre les objets fabriqués de l'autre constitue le commerce intérieur qui est le plus sûr et le plus profitable. L'exportation à l'extérieur du surplus de la production et l'importation de ce qui manque à la consommation, constitue le commerce extérieur qui est aussi très profitable s'il est conduit sur des principes sains et s'il n'y a pas de tentative d'écraser la production nationale au moyen de l'importation étrangère. Tel est le but principal du tarif des douanes. Son but est donc essentiellement protecteur et il ne s'agit en fait que de déterminer la limite où cette protection peut ou doit être jugée suffisante. Et c'est là dessus principalement que roulent toutes les discussions.

M. Young a cité avec beaucoup d'appropriété l'exemple de l'Angleterre pour établir que l'industrie contribuait puissamment à élever la grandeur d'une nation placée même dans une position relativement moins favorable que d'autres et possédant une population moindre.

Le second principe posé par le député de Waterloo est vrai en thèse générale mais non pas dans le sens absolu qu'il lui a donné. C'est que le tarif doit être agencé de manière à permettre l'entrée libre des objets nécessaires à la vie et de la matière première destinée aux manufactures et à frapper l'objet fabriqué. La proposi-

tion eut été inattaquable s'il est dit que "l'on doit laisser libre l'importation des objets de première nécessité et la matière première destinée aux manufactures que le pays ne saurait produire avantageusement et frapper les autres de droits suffisamment élevés pour permettre à la production nationale de se développer."

Car c'est là toute la question. Un pays doit travailler à développer ses propres ressources, d'abord, à exploiter ses richesses naturelles et il ne doit recourir aux marchés étrangers que dans les cas où il ne peut faire autrement. Il serait facile de citer des exemples pris au milieu de nous mêmes. Qui niera l'intérêt que nous avons à exploiter nos mines de fer et l'apropos qu'il y aurait d'y contribuer soit par une taxe sur le fer importé ou mieux probablement par l'octroi d'une prime pour tout tonneau de minerai extrait de nos mines et fabriqué dans nos usines? Qui contestera l'immense avantage que nous retirerions, tant au point de vue du développement de la population, et de la production de toutes les denrées nécessaires à la vie, qu'au point de vue de la richesse, de la force et de l'indépendance nationale? La chose est incontestable et elle renverse la théorie de ceux qui posent comme principe absolu que l'on doit permettre l'entrée libre de toute la matière première destinée aux manufactures.

Cette théorie n'est inattaquable qu'en autant qu'il s'agit de ces objets toujours nombreux qu'un pays ne peut produire avantageusement. Ainsi, il serait insensé de taxer l'importation du coton brut destiné aux fabriques qui se disposent à entrer en opération et il serait injuste de ne point les protéger dans une certaine mesure en frappant d'un impôt la fabrique étrangère.

Ce qui prouve qu'en économie politique, il n'y a pas de ces grands principes fondamentaux et inébranlables, comme dans les mathématiques, et qu'il faut toujours se placer surtout au point de vue des intérêts et des circonstances des pays au profit de quels la législation fiscale est faite.

La motion de M. Chisholm a été adoptée. Le comité se compose de MM. Beaubien, Béchard, Chisholm, Carling, Cameron (Huron), Colby, Carrier, DeCosmos, Gendron, Joly, Masson, Ryan, Savary, Thomson, (Welland), et Whyte, (Halton).

Il est bien évident qu'à cette époque avancée de la session le comité ne pourra rien faire. C'est un malheur, car l'ajustement du tarif est une question difficile et

on ne saurait y jeter trop de lumière. Il est certain que la chambre devra s'en occuper l'année prochaine et les informations qu'un comité nommé à temps aurait pu fournir, auraient été d'un grand intérêt et d'un grand avantage. C'est M. Chisholm qui en a été élu président.

La chambre a ratifié unanimement le contrat passé entre le gouvernement et Sir Hugh Allan pour le transport des malles entre le Canada et l'Angleterre. Cet instrument est passé entre le maître général des Postes et Sir Hugh Allan. Celui-ci s'oblige à transporter les malles du Canada pour l'Europe et de l'Europe pour le Canada, une fois par semaine, moyennant une somme de \$126,333.33 par année. Le contrat est fait pour cinq ans à dater du 1 avril 1873. Les navires devront être de première classe, arrêter à Montréal en été, à Portland en hiver et à Liverpool durant toute l'année. La longueur des voyages ne devra pas être plus considérable que 14 jours pour aller et 13 pour revenir.

Quelques membres auraient voulu voir adopter le système de faire transporter les malles par toutes les lignes de paquebots qui sont actuellement établies entre l'Angleterre et le Canada, en accordant à chacune le prix reçu pour la quantité de matière postale transportée. De cette manière nous aurions deux ou trois malles par semaine.

Le prix du contrat est extrêmement réduit et donne à peine \$1,200 par voyage.

Le bill d'arrangement du Grand-Tronc a été adopté dans la chambre des Communes et par le Sénat. La motion pour la seconde lecture de cette mesure a donné lieu à une très longue discussion dans laquelle la compagnie a été attaquée avec violence pour son opposition aux nouvelles entreprises de chemins de fer, telles que le chemin de la Rive nord, le chemin de colonisation de Montréal et le chemin de fer Ontario et Québec, destiné à relier Toronto à Québec par une ligne non-interrompue en passant par Ottawa et Montréal.

Plusieurs membres dont les comtés sont intéressés dans les nouvelles entreprises ont fait à la compagnie des reproches amers, mais bien peu d'entr'eux ont voulu s'opposer à une mesure destinée à permettre au Grand-Tronc de faire des améliorations importantes et qui le placeront sur un pied d'égalité avec les meilleures voies ferrées américaines. Le Canada est trop intéressé à la prospérité du Grand-Tronc pour que l'on songe à jeter des embarras sur sa voie. Aussi la seconde lecture du bill fut-elle adoptée par 126 voix contre 6

prouvant ainsi d'une manière emphatique que le pays n'a que du bon vouloir pour la compagnie et que des encouragements à lui donner.

La détermination des actionnaires du Grand-Tronc d'adopter la voie continentale de 4 pieds $8\frac{1}{2}$ pouces et de renouveler entièrement les lisses en acier a eu un autre résultat très important, celui d'amener le gouvernement à en faire autant pour ce qui regarde l'intercolonial.

L'Hon. M. Langevin, ministre des Travaux Publics a fait adopter une résolution autorisant les commissaires à retrécir la voie et à poser une troisième lisse sur quelques parties du chemin. Cette détermination a été unanimement approuvée et il ne s'est pas élevée une voix pour y faire la moindre objection.

Ce sera assurément un événement des plus considérables et des plus importants pour le commerce et le progrès du Canada. C'a été une grande erreur de ne point adopter dès l'abord la voie américaine pour tous nos chemins de fer canadiens. A mesure que les relations entre les deux peuples voisins se sont développées et qu'elles atteignirent de plus grandes proportions, on sentait mieux l'intérêt qu'il y aurait d'avoir une ligne ferrée uniforme qui permettrait aux convois de transporter les marchandises à leur destination sans transbordement, épargnant ainsi une grande perte de temps et d'argent. Il a fallu enfin prendre la résolution d'y remédier. C'est le *Great Western* qui a commencé la réforme, il l'a poursuivie avec constance et en deux ans elle était réalisée. Voici maintenant que le Grand-Tronc imite cet exemple et dans une couple d'années nous verrons tout le réseau ferré canadien uniforme avec celui des Etats-Unis. L'Amérique du nord sera couverte d'un vaste réseau sur lesquels les convois pourront circuler à l'aise sans perte de temps; les passagers et les marchandises seront expédiés à leur destination sans retard, sans transbordement et sans dépenses inutiles.

Le Sénat s'est occupé de la question du contrat pour la construction du chemin de fer canadien du Pacifique. M. le Sénateur MacPherson a introduit une série de résolutions déclarant en substance que la charte accordée à Sir Hugh Allan n'est pas d'accord avec l'acte passé durant la dernière session; qu'il est de l'intérêt du pays que le contrat soit annullé et que le gouvernement se charge lui-même de l'entreprise.

M. MacPherson a accompagné sa motion d'un long discours dans lequel il s'est étudié à trouver des défauts sinon explicites du moins par induction dans la char-

te et dans le contrat. Il ne croit pas au succès des négociations entreprises dans le but de prélever les fonds nécessaires à la construction du chemin.

C'est l'Hon. M. Campbell, maître général des Postes, qui lui répondit dans un discours d'air serré, énergique, rempli de faits et de raisonnements irréfutables. Il termina en proposant une résolution déclarant que le Sénat ne juge pas opportun de s'occuper en ce moment de la question.

Le vote fut pris sur cet amendement qui fut adopté par 44 voix contre 13, donnant une majorité de plus de trois contre un au gouvernement et à Sir Hugh Allan. C'est un fait important et qui aura je crois des conséquences heureuses pour le succès de l'emprunt en Angleterre.

L'Hon. M. Huntingdon a introduit un bill incorporant la *Banque Victoria du Canada*. Capital autorisé \$1,000,000; siège d'opérations Montréal; directeurs provisoires MM. H. A. Nelson, A. Buntin, J. C. Watson, W. Clendinning, John Elliott, James Donnelly, W. H. Hingston, J. C. Halton et W. A. Evans. La banque entrera en opération dès que \$500,000 auront été souscrites et \$100,000 versés.

Le nouveau câble transatlantique

Le steamer anglais *Kangaroo*, capitaine Manning est arrivé au port de New York, venant de Halifax avec le bout du câble qui doit se relier avec le nouveau câble transatlantique. Le *Kangaroo* a posé le bout de la partie est du câble à Lands End puis s'est rendu à Halifax où il a posé les deux bouts qui doivent se relier aux lignes de terre, l'un devant être continué avec le câble à Lands-End, l'autre devant se rattacher à celui qui va à New-York.

Aussitôt que le temps le permettra, le *Kangaroo* se rendra à Hog Island, au sud de Long Island, à mi-chemin entre Hempstead Bay et Far Rockaway, où la compagnie a bâti une maison pour les opérateurs et où le bout du câble atterrira.

M. Cruikshank, principal opérateur est arrivé. Il aura la surintendance de l'atterrissement et des connexions. Le *Great Eastern* avec la partie du câble qui doit traverser la mer doit partir d'Europe ces jours-ci.

Conventions dans les Etats-Unis.

S'élève-t-il un grief dans les Etats-Unis, s'agit-il d'un intérêt à sauvegarder, de changements à effectuer, de réforme à demander, s'agit-il en un mot de quelque chose qui intéresse le public, on s'assem-

ble, on discute, puis on intéresse les voisins et on appelle une convention qui discute les questions aussi à fond que possible et la presse se charge de faire connaître les résultats auxquels la convention en est arrivée. Toutes les industries semblent comprendre l'importance de ces conventions. L'industrie métallurgique, les fabricants de poêles, le commerce de ferromeries ont au moment leurs conventions. La dernière qui fait sensation est celle des *Agents pour solliciter des annonces*. Le programme contient cinquante-cinq questions à discuter.

Il ne reste plus maintenant à avoir qu'une Convention de journalistes. Le Canada devancera-t-il son voisin ?

Agences mercantiles.

Un bill a été récemment introduit dans la législature de New-York qui pourvoit au cas où une personne qui s'adresse à une agence mercantile pour informations sur le crédit, les moyens et le caractère d'une maison, et qui sur la foi de ces informations fait des avances à telle maison, l'agence mercantile deviendra responsable de la perte qui pourrait résulter de l'inexactitude des informations.

CORRECTIONS.

Quelques mots passés dans deux articles de notre dernier numéro rendent les phrases tout à fait intelligibles. Dans un entrefilet intitulé "Inspection de Poisson" on devra lire comme suit : "qu'une clause a été introduite dans le bill rendant l'inspection de poisson obligatoire."

Dans la note éditoriale sur la correspondance du Président de la Chambre de Commerce de Rimouski il faut lire comme suit :

"La question de débarquer les malles et les passagers est bien différente de celle de débarquer les marchandises qui doivent être livrées au lieu que porte le connaissement, ou généralement au port le plus rapproché du lieu de destination. Par exemple des marchandises en destination de Toronto sont débarquées à Montréal, le port le plus rapproché de Toronto où les steamers peuvent parvenir."

N. Renaud & Cie.

Nous avons aujourd'hui le plaisir de publier dans nos colonnes l'annonce de MM. N. Renaud et Cie. Cette nouvelle maison commerciale se compose de MM. F. Laurin, A. E. Gagnon qui ont conduit depuis plusieurs années à Montréal les affaires de l'importante maison J. B. Renaud et Cie. de Québec, et de M. Napoléon Renaud, fils de l'Hon. Louis Renaud.

La longue expérience que ces messieurs ont acquise dans l'administration de l'ancienne maison Renaud et

frère, la plus importante maison canadienne jusqu'à ces années dernières, est une garantie certaine de succès qui attend nos amis. Ces messieurs feront le commerce de grains, farines et comestibles qu'ils connaissent à fond. M. Gagnon ayant passé plusieurs années à Chicago, Milwaukee et autres villes de l'ouest comme représentant de la maison Renaud de Québec, dont M. N. Renaud était le teneur de livres, tandis que M. Laurin s'occupait du commerce de grains, de farines, etc., sur les marchés de Montréal, de Toronto et les principales villes d'Ontario. La maison N. Renaud et Cie. commence sous les auspices les plus brillants, et nous espérons que le commerce canadien saura encourager la nouvelle maison dont les membres sont si avantageusement connus du public commercial.

Ventes de peintures à Paris.

Une des plus belles collections de peintures qui se trouve en France—celle de M. Laurent Richel—a été vendue au commencement de ce mois. Nous donnons ci-dessous les prix qu'ont rapporté les principaux tableaux :

Nymphes et Faunes, par Corot, 23,000 £; Médée, 59,000 £, Christ au Tymbeau, 29,000 £, St. Sébastien Secouru, 31,500 £, Christ en Croix, 29,000 £, Lion et Lapin, 31,050 £, tous par Eugène Delacroix; Une Éclaircie dans la Forêt de Fontainebleau, par Diaz, 25,700 £; Le Mare aux Chênes, 38,000 £, Le Pont, 28,500 £, Les Landes, 30,000 £, La Rivière, 36,000 £, tous par Jules Despré; La Fantaisie, par Fromentin, 40,500 £; L'Enfant Prodigue, par Marillat, 30,500 £; Le Joueur de guitare, 37,000 £, Soldat sous Louis XIII, 31,200 £, tous deux par Meissonier; Jeanne Femme à la Lampe, par Millet, 38,500 £, Le Givre, près l'île Adam, 60,100 £, Le Vieux Dormeur du Bas Breau, avec la Forêt de Fontainebleau, 36,000 £, Les Bûcheronnes, plateau de Belle-Croix, Forêt de Fontainebleau, 36,000 £, Lisière de Clair-Bois, dans la Forêt de Fontainebleau, 32,500 £, Métairie sur les Bords de l'Oise, 38,200 £, Cours d'Eau dans la Sologne, près Romorantin, 40,000 £, L'Autonne au Jeu de Paris, Forêt de Fontainebleau, 37,000 £, Plaine et Marais, 30,000 £, Le Gue, 62,000 £, Berger et Mouton, 41,700 £, Vaches au Solei Couchant, 27,050 £, Retour du Troupeau, 25,500 £, tous par Théodore Rousseau.

STATISTIQUE D'AGRICULTURE.

(Du Bulletin de New-York.)

Le rapport de M. J. R. Dodge, directeur des statistiques au Bureau de l'Agriculture pour le mois de mars, abonde en faits qui font connaître l'état actuel de l'Agriculture aux États-Unis sous ses aspects les plus importants. Entre autres, le mouvement systématique des récoltes; le fait que cette manière de faire est adoptée par la majorité des agriculteurs, est la preuve des avantages qu'elle comporte et des pertes qu'elle entraîne une culture sans système. Le rapport fait ressortir un autre point; celui qui concerne l'amélioration du sol au moyen de fertilisateurs artificiels, d'engrais de fermes, de gypse, de chaux et autres nombreux bon marché, d'ensemencements de trèfle et autres engrais frais. L'opinion émise sur ce sujet, opinion basée sur un

grand nombre de témoignages, est tout en faveur des fertilisateurs de fermes, conjointement avec un système de récolte régénératrice et de nourriture de bétail, de préférence aux stimulants artificiels, si dispendieux et si répandus. On fait ressortir d'une manière saisissante les ressources fécondes du pays en établissant combien est insignifiante la partie des récoltes obtenues au moyen d'engrais quelconques. Le rapport établit aussi les bénéfices composés de la vente des produits, ou de leur emploi comme nourriture pour les animaux à l'aide d'exemples pris dans toutes les différentes sections du pays, et sur toute espèce de bétail.

On voit quels sont les divers systèmes de culture qui sont préférés et sur quels profits se bornent ces préférences.

La moyenne partie du rapport traite la question des causes du découragement actuel des fermiers, et suggère deux moyens de porter remède à cet état de choses.

Les principales causes sont le tarif exorbitant des transports par chemins de fer et le prix élevé de la main d'œuvre dans les campagnes, comparativement au rapport des produits de la terre.

La question du travail dans le Sud, spécialement au point de vue de la rareté et de l'instabilité de la main d'œuvre, est traitée d'une manière complète; des moyens sont proposés, sinon pour faire cesser cet état de choses, du moins pour y remédier dans une certaine mesure. Une longue liste des causes les plus de découragement fait voir l'énorme variété de conditions dans lesquelles se font les travaux d'agriculture.

Dans leur ensemble, les différents rapports font ressortir le réveil des esprits dans les campagnes; ils établissent une tendance marquée et progressive dans la direction des moyens pratiques, un sentiment intérieur de puissance, et une détermination d'en faire usage, tant pour le bien public en général, que pour assurer au capital et au travail des champs une rémunération équitable.

INDUSTRIE CANADIENNE.

On lit dans le *National* :

Cette question offre en ce pays un intérêt tout particulier. Notre industrie est à l'état de naissance, et lorsque nous voyons de grands efforts faits et de beaux résultats obtenus, nous nous en réjouissons et nous espérons dans l'avenir grandit. Cette réflexion nous est venue à la suite d'une visite faite à deux de nos manufactures canadiennes.

Commençons par la première: La maison Crevier, rue Ontario, établie depuis deux ou trois ans est déjà une des plus importantes de Montréal. Sa spécialité est la menuiserie en générale, servie par toutes les innovations et les améliorations modernes.

Elle fait affaire avec les principaux entrepreneurs de Montréal et est sur la route de la fortune.

L'établissement Crevier a 226 pieds de front sur 300 pieds de profondeur. L'engin à vapeur a la force de 45 chevaux, et non-seulement il fait mouvoir tout ce qui est nécessaire au travail de la menuiserie, mais il fait en même temps marcher un moulin à farine dont les bénéfices sont très importants.

Souvent, on a dit que les manufactures avaient pour conséquence de réduire dans notre pays les populations. M. Crevier nous a prouvé par lui-même que cette prétention est vraie. Lors qu'il s'est établi sur

la rue Ontario, il n'y avait autour de lui qu'un grand désert. Il se trouvait en plein milieu de l'ancienne succession Logan, c'est-à-dire au milieu des champs. Maintenant, allez voir. Presque tous les lots sont bâtis, et cet ancien désert est aujourd'hui un centre important d'activité et d'industrie. Il faudrait peu d'hommes comme M. Crevier pour ouvrir une ère nouvelle en Canada et empêcher toute émigration aux Etats-Unis.

L'autre maison industrielle que nous avons mentionnée en commençant est celle de MM. Labelle, Auger et Cie., située sur la rue Dufresne. Voilà encore une manufacture canadienne digne des plus grands éloges. Dans cet établissement, on fabrique le noir animal sur une grande échelle, depuis le noir en grain jusqu'au noir fin. Il est parfaitement inutile de nous étendre sur l'importance d'une telle fabrication.

Tout le monde connaît le rôle que joue cette industrie dans la décoloration des sirops et la raffinerie du sucre, sans parler de ce qu'elle fournit à l'agriculture comme engrais par ses détritus, et à l'hygiène comme désinfectant.

La maison Labelle, Auger et Cie fabrique aussi la colle forte de toute espèce, ainsi que le papier sué, et nous voyons avec plaisir qu'elle est en relation d'affaires avec de grandes maisons des Etats-Unis et que sa perspective d'avenir est des plus enviables. C'est à nous autres compatriotes Canadiens Français à imiter ces exemples d'énergie et de persévérance et tout ira bien dans les différentes classes de notre société.

MARCHE MONÉTAIRE.

29 avril 1873.

Table of financial data with columns: STOCKS, Acheteurs, Vendeurs, Transactions. Lists various banks and exchange rates.

Greenbacks, 85.

Prix courants des Métaux, Ferronneries, etc., etc.

CORRIGES PAR LA MAISON C. H. LETOURNEUX.

* Les articles marqués d'un astérisque sont de manufacture indigène.

Table of metal and iron prices. Columns include item descriptions (e.g., Acier fondu, Aurores, Antimoine), quantities, and prices. Includes notes on imported vs. domestic goods.

Table of mining and tool prices. Columns include item descriptions (e.g., Fusée de Mine, Fonte par tonneau, Fer blanc par caisse), quantities, and prices. Lists various types of iron, steel, and mining equipment.

Vis avance de 8 à 15 0/0 sur prix de liste.

PRIX COURANTS

MARCHE DE MONTREAL

Table of market prices for various goods including wheat, flour, oil, and other commodities. Columns include item names, units, and prices.

Café Vert

Table of prices for green coffee beans from various regions like Java, Sumatra, and others. Includes columns for origin, unit, and price.

Cuirs

Table of prices for various types of leather and skins, including cowhide, horsehide, and sheepskin. Lists item names, units, and prices.

Grains—		
Blé de Prin.	par 60 lbs.	Nominal
do Blanc d'hiver do	do	do
do Rouge d'hiver do	do	do
do Milwaukee No.1 do	do	nominal.
do do No.2 do	do	do
do Chicago No.1 do	do	do
do do No.2 do	do	do
Pois.	par 60 lbs.	80 . 0 82
Mais.	par 56 lbs.	57
Avoine.	par 32 lbs.	30 . 31
Graine de Lin.	par 60 lbs.	manque
do Mill.	par 45 lbs.	3 25 . 3 40
do Trede.	par	.. 09
Houblon—		
Récolte 1871.	par lb.	Manque
do 1872.	do	10 . 20
Huiles—		
De Baleine brute.	par gallon.	Manque
De Lin domestique crue do	do	77 1/2 . 80
do do bouillie do	do	82 1/2 . 85
do étranger crue do	do	80 . 82 1/2
do do bouillie do	do	85 . 87 1/2
Do Lard Extra.	do	Manque
do No 1.	do	80 . 85
do No 2.	do	75 . 80
Do loup marin raffinée. do	do	62 1/2 . 65
do blanche ord do	do	Manque
do jaune do	do	59 . 62 1/2
Do olive de bouche en feu do	do	Manque
do commune do	do	1 75 . 1 80
do de palme do	do	1 00 . 1 10
do de bouchelaigalapi do	do	2 60 . 2 75
do en bouteille.	par caisse.	3 40 . 3 50
do de Bartomet Guestler do	do	0 00 . 0 00
do do do do do	do	7 50 . 8 00
do de do do do do	do	8 50 . 9 00
do de Puget Bout. do	do	5 50 . 5 75
do do do do do	do	6 50 . 6 75
do de Posset Bout. do	do	2 00 . 2 70
do do do do do	do	3 10 . 3 70
do de Planghol Bout. do	do	2 80 . 3 00
do do do do do	do	3 60 . 3 60
De morue.	par gallon.	55 . 57 1/2
De palme.	par lb	9 1/2 . 10
De Castor.	par lb	13 . 14
Végétale.	par gallon.	80 . 85
Laines—		
Lavée du Canada.	par lb.	35 . 40
Etrée do	do	25 . 30
Commune do	do	25 . 35
Noire do	do	25 . 30
Magenta—		
En boeaux.	par lb.	4 00
Marmades—		
Cross et Blackwell.	par douz	2 60 à 2 70
Joyce.	"	2 00 . 2 10
Thin.	"	2 00 . 2 10
Pigot.	"	Manque.
Mastique—		
Anglais.	par 100 lbs.	Manque
Domestique.	do	3 00 . 4 00
Mélasse—		
Barbade.	par gallon	40 à 42
Cementage.	"	19 . 22
Cuba.	"	25 . 30
Demerara.	"	30 . 34
Muscovade.	"	27 . 31
Nouvelle-Orléans.	"	Manque.
Porto Rico.	"	Manque.
Sugar House.	"	19 . 20
Mine de plomb—		
Déjà.	par grosse.	2 00 . 2 10
Argaise.	par lb.	5 . 7
Patrole raffinée.	par gallon.	38 1/2 . 42
Produits chimiques, &c. &c.		
Alun.	par 100 lbs.	2 50 à 00
Bi-Carbonate de Soude, par baril	do	6 00 . 6 25
de 112 lbs. do	do	3 75 . 4 00
Bleaching powder.	par 100 lbs.	27 . 30
Borax.	do	45 . 50
Camphre.	par lb.	22 1/2 . 25
Carb. d'ammoniaque.	do	80 . 90
Cochénille.	do	30 . 32 1/2
Couperose.	par 100 lbs.	1 00 . 1 25
Craie de Turie, cristaux par lb.	do	3 1/2 . 3 5
do moulu.	do	3 1/2 . 3 5
Chlorate de Chaux.	par 100 lbs.	1 00 . 1 25
Extrait de Bois de Campêche	en gras par lbs.	9 1/2 . 10 1/2
do.	"	10 1/2 . 11 1/2
do.	"	11 1/2 . 12 1/2
do.	"	12 1/2 . 13 1/2
do.	"	13 1/2 . 14 1/2
do.	"	14 1/2 . 15 1/2
Fleur de soufre.	par 100 lbs.	3 25 . 3 50
Garance hollandaise.	par lb.	15 . 16
do française.	do	10 . 12
Gomme Arabique en lots. do	do	25 . 35
do.	do	45 . 55
do.	do	45 . 55
do.	do	35 . 45
Indigo de Madras.	do	55 . 65
do.	do	55 . 65
Laque à teinture.	do	30 . 35
Noir de fumée.	do	6 1/2 . 7 1/2
Noix de Galle.	do	27 1/2 . 32
Pâte de Régisse de Calabre do	do	18 . 20
do Sicile.	do	18 . 18
el Epsom.	par 100 lbs.	2 00 . 2 50
Soude caustique.	do	5 75 . 5 80
Soufre en Canon.	do	2 75 . 3 00
Senné.	par lb.	25 . 30
Sel de Soude.	par 100 lbs.	2 25 . 2 50
Salpêtre.	par baril	10 50 . 11 50
Sardines à l'huile 1/2 boîte chaque	do	10 1/2 . 17 1/2
do do do	do	20 . 25
do do do	do	manque
Saugon, perlé par lb.	do	6 1/2
Sauces assorties.	par douz.	1 50 . 3 25
Savon—		
Savon commun.	par boîte 60 lbs	1 40
" brun ordinaire.	par lb.	0 04 1/2
" " marque de la couronne " 0 05 . 0 05 1/2		
" " blanc.	"	0 04 1/2 . 0 05 1/2
" toilette.	par douz	0 30 . 0 75
Sel—		
Gros de Liverpool.	par sac	Manque.
Fin	do	do
Factory Filled.	do	do
Fin de table.	par douz	1 25 . 1 50
d'Hyères.	par minot	35 . 40
De Godesrich.	par sac.	1 40 . 1 50
Sucre—		
Centrifuge.	par lb.	9 . 9 1/2
Moscovade.	do	9 . 9 1/2
de Cuba.	do	8 1/2 . 9
Demerara.	do	Manque
Porto Rico.	do	9 . 9 1/2
Raffiné Ecossais.	do	9 . 9 1/2
do Anglais blanc.	do	manque.
do en morceaux. do	do	12 . 12 1/2
Sucre jaune, No. 2	do	Manque
" No. 2 } Sel en échantillon.		
" No. 2 } " " " " "		
Sucre blanc raffiné A.	par lb.	0 11 1/2
" " " " " " " " "		0 12 1/2
" en poudre " " " " "		0 12 1/2
" pour confiseur " " " " "		0 13 1/2
Tabac, manufacture		
Fancy Bright	par lb.	0 18 . 0 50
Bright } Marques		0 20 . 0 10
Mahogany } spéciales		0 17 . 0 28
Bright	"	0 17 . 0 30
Noir, à chiquer, sucré.	"	0 17 . 0 19 1/2
Marin.	"	0 17 . 0 19 1/2
Victoria.	"	0 17 . 0 19 1/2
Petit favori.	"	0 17 . 0 19 1/2
Diamant.	"	0 00 . 0 19 1/2
Prince de Galles Nos. 1 et 2.	"	0 10 . 0 18 1/2
" Nos. 2, 3 et 4.	"	0 11 . 0 15
Américain en feuille.	"	Manque
Canadien	"	0 7 . 7 1/2
The—		
Gunpowder.		
Extra fin à choix.	par lb	0 80 . 0 90
Bon ordinaire à bon.	"	0 70 . 0 75
Commun à bon.	"	0 60 . 0 70
Impérial—		
Extra fin à choix.	"	0 75 . 0 80
Bon ordinaire à bon.	"	0 60 . 0 70
Commun à bon.	"	0 40 . 0 50
Young Hyson—		
Extra fin à choix.	"	0 80 . 0 90
Bon ordinaire à bon.	"	0 70 . 0 75
Commun à bon.	"	0 35 . 0 60
Hyson—		
Extra fin à choix.	"	0 60 . 0 70
Bon ordinaire à bon.	"	0 45 . 0 55
Commun à bon.	"	0 30 . 0 40
Japonais—		
Extra fin à choix.	"	0 60 . 0 05
Bon ordinaire à bon.	"	0 50 . 0 55
Commun à bon.	"	0 27 1/2 . 0 40
Twankey—		
Bon ordinaire à bon.	"	0 35 . 0 40
Commun à bon.	"	0 25 . 0 30
Souchong et Congou—		
Extra fin à choix.	"	0 65 . 0 70 1/2
Bon ordinaire à bon.	"	0 55 . 0 60 1/2
Commun à bon.	"	0 40 . 0 50
Oolong—		
Extra fin à choix.	"	0 70 . 0 75
Bon ordinaire à bon.	"	0 65 . 0 70
Commun à bon.	"	0 40 . 0 50
Vitres—		
Allumande par 50 pieds		
6 1/2 7, 7 1/2 8 1/2, 7 1/2 9, 8 1/2 10, 10 1/2 12, 10 1/2 11		3 00
12 1/2 16, 11 1/2 20		3 2
18 1/2 21		3 50
Spritueux, Vins, &c.		
Blère—		
Allsopp bouteilles.	par douz	2 40 . 2 60
" " " " " " " "	"	1 50 . 1 70
" " " " " " " "	"	2 45 . 2 60
" " " " " " " "	"	1 60 . 2 75
" " " " " " " "	"	2 45 . 2 60
" " " " " " " "	"	1 60 . 1 75
W. Younger et Cie, bouteilles	"	2 45 . 2 60
" " " " " " " "	"	1 50 . 1 60
Eau-de-Vie—		
Giraud frere	par gallon.	Manque.
" " " " " " " "	caisse.	5 50 . 8 00
Choupin.	par gallon.	2 10 . 2 25
" " " " " " " "	caisse.	7 00 . 12 00
Dilsout, Dubouché et Cie par gallon.	do	1 00 . 2 00
" " " " " " " "	caisse.	0 00 . 6 25
Hennessy et Cie.	par gallon.	2 15 . 2 25
" " " " " " " "	caisse.	7 75 . 8 00
Martell.	gallon.	2 10 . 2 25
" " " " " " " "	caisse.	7 75 . 8 00
Jules Robin et Cie.	par gallon.	2 00 . 2 20
" " " " " " " "	caisse.	7 00 . 7 50
Sazerac Desforges et Cie par gallon.	do	1 90 . 2 00
" " " " " " " "	caisse.	6 50 . 7 00
Coran et Cie.	par gallon.	Manque.
" " " " " " " "	caisse.	6 00 . 6 50
Pinet, Castillon et Cie.	par gallon.	2 00 . 2 10
" " " " " " " "	caisse.	7 00 . 7 50
Central Vineyard Proprietors.	par gallon.	2 00 . 2 10
Old Vineyard Proprietors	do	2 00 . 2 10
Renault.	par gallon.	2 00 . 2 10
" " " " " " " "	caisse.	7 00 . 7 75
Gerh	par gallon.	1 90 . 2 40
" " " " " " " "	caisse.	6 50 . 10 00
Génévre—		
Boll and Dunlop.	par gallon.	1 42 1/2 . 1 45
DeKuyper.	do	1 45 . 1 50
Houtman.	"	1 40 . 1 42 1/2
Henneker.	"	1 40 . 1 42 1/2
Key Brand.	"	1 40 . 1 42 1/2
Beuker.	"	manque.
Linenbrink.	"	do
Caisnes Rouge—		
Boll et Dunlop.	par caisse.	6 50 . 6 75
DeKuyper	do	6 50 . 7 00
Houtman.	"	6 50 . 6 60
Henneker.	"	manque
Key Brand.	"	6 50 . 6 60
Beuker.	"	Manque.
Linenbrink.	"	do
Caisnes Vertes—		
Boll et Dunlop.	"	3 50 . 3 60
DeKuyper	"	3 80 . 4 00
Houtman.	"	3 60 . 3 75
Henneker.	"	3 60 . 3 75
Key Brand.	"	3 50 . 3 75
Beuker.	"	manque
Linenbrink.	"	do
Caisnes Jaune—		
Key Brand.	"	6 75 . 7 00
Caisnes Blancs—		
Key Brand.	"	4 00 . 4 25
Old Ton—		
Booth.	par caisse.	5 75 . 6 00
Bernard.	"	5 25 . 5 50
Flett.	"	4 50 . 4 75
Whisky Ecossais—		
Ramsay.	par gallon.	2 00 . 2 10
" " " " " " " "	caisse.	5 50 . 6 00
Bullock, Laide & Cie.	par gallon.	2 85 . 2 90
" " " " " " " "	caisse.	4 50 . 5 00
Stewart.	par gallon.	1 70 . 1 80
" " " " " " " "	caisse.	4 00 . 4 50
Whisky Irlandais—		
Cork Distillery.	par gallon.	2 00 . 2 20
Dunville.	do	2 00 . 2 10
" " " " " " " "	caisse.	5 75 . 6 00
Whisky de Seigle—		
En douane.		— . 82
Acquitté 80
Rhum—		
Jamaïque.	par gallon.	1 90 . 2 10
Demarara.	"	1 70 . 1 80
Cuba.	"	1 60 . 1 70
Vins Xeres—		
Valette.	par gallon.	0 65 . 0 80
Paul Emile Thomas.	"	0 75 . 1 00
Montillo.	"	0 80 . 1 00
Lucave.	"	0 80 . 1 40
Pemartin.	"	1 20 . 3 00
Domero.	"	1 50 . 4 00
Malvoisie.	"	1 00 . 1 25
Cramp Suttler et Cie.	"	2 10 . 5 00
" Amontillado.	"	.. 5 50
" Paraxete.	"	.. 6 00
Vin de Gingenbre Ber-		
nard.	par douz.	.. 3 50
do do do do do do do	par gallon.	.. 90
Domestique.	par douz.	.. 3 00
do do do do do do do	par gallon.	.. 70 . 80
Porto—		
No. 1, 2 et 3.	"	0 85 . 0 90
Taragona.	"	0 85 . 1 00
Catalina.	"	0 80 . 0 85
Mollinier.	"	0 65 . 0 60
Graham No. 1.	"	.. 1 40
" No. 2.	"	.. 1 50
" No. 3.	"	.. 1 75
" No. 4.	"	.. 2 25
Hunt.	"	1 15 . 4 00

A VENDRE

800 tonneaux

BON FOIN

BIEN PRESSÉ
Ballots pesants 260 à 300 lbs.
et au-dessus.

5,000 minots d'Avoine
1,000 " de Pois
S'adresser à

E. D. CARON,
RIVIERE-DU-LOUP (EN HAUT.)

LOTÉRIE VILLE-MARIE

Dans le but de venir en aide à différentes
Institutions Religieuses.

32,000 BILLETS

\$1.00 CHAQUE

Prix	VALEUR
Une propriété (Rue du Bassin, Montréal) loyer annuel, \$500.....	5,000 00
Doux lots de terre (Rue St. Denis et Tanno- ries) \$700 chaque.....	1,400 00
Huit lots de terre (Chemin Ste. Catherine) à \$300 chaque.....	2,400 00
Quarante-huit lots (Côte Ste. Catherine) à \$150 chaque.....	7,200 00
Un prix en or de mille piastres.....	1,000 00
Cinquante prix de \$50 chaque.....	2,500 00
Cent prix de \$5 chaque.....	500 00
Deux cents prix de \$3 chaque.....	600 00
Six cents prix de \$1 chaque.....	600 00

Mille dix prix valant \$21,200 00

DONS :

1—A l'Evêché de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale	2,000 00
2—Pour venir en aide à la construction de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes.	1,000 00
3—Aux pauvres (Société St. Vincent de Paul)	1,000 00
4—Aux sœurs du Bon Pasteur.....	500 00
5—Aux Jésuites.....	500 00
6—Aux Oblats.....	500 00
7—Aux Sœurs de la Providence.....	500 00
8—Aux Sœurs de la Miséricorde.....	500 00
9—A la Colonie Populaire.....	500 00
10—A l'Asile des Orphelins de St. Patrice.....	500 00

\$7,500 00

Des Agents Responsables sont demandés

Chaque personne qui vendra dix billets aura le
onzième gratis. Les argentés seront déposés entre les
mains du Procureur de l'Evêché de Montréal.

Le sousigné devra chaque semaine faire un dépôt
des argentés des Billets vendus et il sera tenu et obli-
gé de publier dans le journal le *Nouveau Monde*, le
reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été
vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que
des numéros qui auront été ainsi annoncés, accom-
pagnés du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont
les numéros ne seront pas publiés dans le journal
usé, sont priées d'en prévenir le trésorier sans délai,
afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les
Sociétés de Construction et sera surveillé par trois
Prêtres et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de
l'Evêché qui en passera titre au gagnant aussitôt
après la loterie, en payant le gagnant le prix du
contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le
faire en s'adressant au sousigné.

Pour \$10 on aura 11 Billets
" 20 " 22 " etc.

Les lettres adressées au sousigné devront être
franches de port.
S'adresser à

G. H. DUMENIL,
Gérant et Trésorier,
De la Loterie Ville-Marie,
Rue St. Jacques,
Montréal.

MILLIONS D'ACRES

Terres de l'Iowa et du Nébraska

A VENDRE PAR LA

Compagnie de Chemin de Fer de la Rivière Mis-
souri et Burlington, dix ans de crédit, à une
intérêt de 6 par cent.

Aucune partie du principal ne sera due
qu'au commencement de la cinquantième année.
Les produits paieront la terre et les améliorations
dans l'intervalle de ce crédit généreux.

Le Sol de l'Iowa et du Nébraska est riche et
peut être cultivé facilement: le climat est chaud,
les saisons sont belles, les moissons abondantes,
les marchés très-bons, les taxes peu élevées et
l'éducation est libre pour tous.

Avantages extraordinaires donnés sur
le fret et le passage aux acheteurs et à leurs fa-
milles.

Les Circulaires demandant des détails complets
sont envoyées gratis; elles contiennent tout ce qui
est nécessaire de savoir.

Venez dans l'Ouest et vous prospérerez. Les
amis vous suivront.

Une Carte de cette partie du pays, démontrant
l'emplacement exact des terres de l'Iowa se vend 20
centimes; la carte des terres du Nébraska se vend au
même prix. Pour circulaire et cartes, s'adresser à

GEO. S. HARRIS,

Commissaires des terres, Burlington, Iowa,
10 avril

LA 'CITOYENNE'

ASSURANCE DU CANADA

Incorpore par un Acte spécial du Parlement et
pleinement autorisée d'après les dispositions
de l'Acte des Assurances.

Sous le patronage de

S. G. Mgr. BOURGET, Evêque de Montréal

Bureau Central, 175, Rue St. Jacques,
MONTREAL

Sir HUGH ALLAN, President

Les personnes désirant assurer leur vie sont
priées d'une manière toute spéciale d'examiner
d'abord le prospectus de cette

Compagnie Canadienne Populaire

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les
Agents de la Compagnie et de

EDWARD STARK,

Gérant département de la vie,
11 Janv.

Dr. Crevier, Dr. Crevier, Dr. Crevier

L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang

Guérit radicalement la Dyspepsie, Faiblesse
d'Estomac, Migraine, Névralgie, Pertes Blanches,
Dysenterie Chronique, Stomachique; puissant pour
opérer et terminer la convalescence après toute
espèce de maladies débilitantes.

Prix - - - \$1.00 la Bouteille.

Certificats donnés par des personnes dignes
de foi, Prêtres, Médecins, etc., etc.

S'adresser au
Dr. J. A. CREVIER,
44, Rue Bonsecours.

DR. J. A. CREVIER

RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE

Guérit toutes les maladies du cuir chevelure,
crampions, irritations, fortifie la racine des cheveux,
les empêche de tomber et les fait croître, leur rend
leur couleur primitive.

Prix - - - - \$1.00 la Bouteille.

Supérieur à toutes les préparations connues.
S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,
44, Rue Bonsecours.

Acte concernant la Faillite, 1869

Dans l'affaire de
ARCHAMBAULT & FRERE, de la cité de Mon-
tréal, Commerçants-Epiciers.

FAILLIS.

Je, soussigné, **JAMES TYRE,** de la Cité et
du District de Montréal, ai été nommé Syndic
dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs ré-
clamations à mon Bureau, sous un mois, et sont
aussi par le présent notifiés de se réunir à mon
bureau, No. 97, Rue St. Jacques, en la Cité de
Montréal, Mardi le vingt-septième jour de Mai
1873, à 3 heures P. M., pour l'examen des Faillies
et pour l'arrangement des affaires de la Faillite
en générale.

JAMES TYRE,

Syndic Officiel.

Montréal, 23 avril 1873.

Acte concernant la Faillite 1869.

Dans l'affaire de

ADAM ARCHIBALD,

FAILLI.

Une seconde feuille de dividende a été prépa-
rée, soumise à opposition jusqu'au treizième jour
de mai 1873, après lequel jour le dividende sera
payé.

JAMES TYRE,

Syndic Officiel.

Montréal, 17 avril 1873.

DR. J. A. CREVIER

Chirurgien et Accoucheur,

Chimiste et Naturaliste,

CI-DEVANT DE ST. CÉSaire,

24 Années d'études et d'expérience

No. 44,—RUE BONSECOURS, Mont-
réal,—No. 44.

Heures de Bureau:—De 7 à 10 1/2 A. M., et de
2 à 4, et de 6 à 7 P. M.

JACQUES GRENIER,

IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS

DE

NOUVEAUTES

No. 292, Rue St. Paul,

MONTREAL.

Une visite est respectueusement sollicitée de MM
les marchands de la ville et de la campagne. 1-52



HOTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA,

Lundi, le 25e jour de novembre 1872.

PRESENT:

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENE-
RAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Hon. Minis'tre des
Douanes et en vertu de l'autorité conférée par l'Ac-
te 31ème Viet. Chap. 6, intitulé: "Un Acte concer-
nant les Douanes," il a été à Son Excellence d'or-
donner, et il est par le présent ordonné, que la place
connue comme Jordan Bay, dans le comté de Shel-
burno, Nouvelle-Ecosse soit et est érigé en Poste de
Douanes, et placé sous la direction du Percepteur
des Douanes au Port de Shelburno.

W. A. HIMSWORTH,

Greffier du Conseil Privé.

28-60

CHARBON AMERICAIN

Le soussigné a le plaisir d'annoncer qu'il a conclu des arrangements avec les grandes

Compagnies Américaines

Qui lui permettent d'offrir sur ce marché du **Charbon Américain**

DE TOUTE CROSSEUR

Au prix de la Liste de New-York

PLUS

LES FRAIS DE TRANSPORT
EN QUANTITE

D'une ou plusieurs Cargaisons

Pendant la saison de navigation de 1873.

Il reçoit aussi des commandes des particuliers par quantité

Au gré des Acheteurs

Livrable à domicile au plus bas prix du marché

LOUIS TOURVILLE,

Coin des Rues des Commissaires et St. Sulpice.

27-28

LA MEILLEURE POUFRE A BOULANGER

QUI EXISTE.



Est la seule origine et authentique.

ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS

Vendue par tous les Epiciers. 52

ATELIERS DE

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE

No. 118

Grande Rue St. Laurent.

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE

Lampes et Huile de Charbon.

Le soussigné, tout en remerciant ses nombreux pratiques, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis quelques années, a le plaisir de leur annoncer qu'il continue comme par le passé à prendre tout ouvrage concernant le Plombier, Couverture en Fer-blanc, en Tôle galvanisée et autres ouvrages, etc. M. Drapeau se charge aussi de toutes commandes de la campagne qu'il s'empresse d'exécuter. Il aura certainement en mains un Assortiment complet et varié de

Ferblanteries, Ferronneries, Lampes et Huile de Charbon.

Toutes commandes seront exécutées à très bas prix et sous le plus court délai au No

118 Grande Rue St. Laurent.

F. DRAPÉAU.

Montréal, 1er Juillet. 53

On demande

Un ASSOCIÉ actif avec quelque capital pour la fabrication de REMÈDES patentés qui ont déjà un grand débit.

S'adresser personnellement ou par lettre affranchie aux Rédacteurs du *Négociant Canadien*.

17 avril



MANUFACTURE DE COFFRES FORT DE LA PUISSANCE

GODFREY CHAPELEAU

A l'épreuve du Feu et des Volours, doublés en Acier et en Fer.

Constructeur de ponts en fer

AUSSI DE
GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve des voleurs.
PORTES ET VOULETS en fer à l'épreuve du feu.
PORTES EN FER pour Barques, Institutions Publiques et Charniers de Chaudières.
COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billets de Banques, Débitures, etc.
SERRURES BREVETÉES, spécialement adaptées aux portes de voûtes, Banques, Coffres-fort et Pisons.
OUTILS DE TAILLEURS DE PIERRE.
COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN pris en échange de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.

BUREAU—320 RUE ST. LAURENT.

USINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Borromée MONTREAL.

9 Juillet 1872.

39

COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES ET DE MINES (Limitée.)

Bureau principal—22 Mining Lane, LONDRES, Angleterre.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PETROLE (STANDARD PETROLIA), ONTARIO.

D. CAMPBELL, AGENT,

13 Halle aux Blés,

52 MONTREAL.

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,

VERRERIES ET VAISSELLE,

330 et 341 Rue St. Paul,

BATISSE DES SOEURS, MONTREAL. 52

A. DUBORD & CIE.

Importateurs de

CIGARES et MANUFACTURIERS de TABAC

En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, Montréal.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

C. H. LETOURNEUX

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie,

Quincaillerie,

Coutellerie, etc., etc.

261 à 265, Rue St. Paul.

(Coin de la Rue de Vaudreuil.)

MONTREAL.

ETABLIE, JANVIER 1871

L'Agence Mercantile DU CANADA

MURRAY, MIDDLEMISS & CIE
Propriétaires

Traits Caractéristiques

UNE

INSTITUTION NATIONALE

SYSTEME PARFAIT

Supplément quotidien de changements et de noms nouveaux

C'est maintenant le temps de s'abonner

Un REGISTRE contenant la position financière, la valeur commerciale et le caractère mercantile des divers négociants de la Puissance est publié semi-annuellement.

Encouragez vos propres institutions. Nous vous présentons un ouvrage canadien, le fruit de milliers de plâtres dépensées parmi des Imprimeurs Canadiens, de Fabricants de Papier Canadien, et *hoc omne genus*: nous n'envoyons pas à New-York pour la confection de tout notre ouvrage.

Nous offrons une épreuve raisonnable à ceux qui désirent s'abonner. On peut obtenir les conditions de l'abonnement en s'adressant au Bureau principal ou aux Succursales.

BUREAUX PRINCIPAUX EN CANADA.

Montréal, 95, Rue St. François-Xavier.

Toronto, 16 et 18, Rue Wellington, Est.

Hamilton, 20, Rue James.

Halifax, Rue Hollis.

St. Jean, N.-B., Rue Prince William.

Succursales aux Etats-Unis

New-York St. Louis

Philadelphie Détroit

Baltimore Milwaukie

Albany Kansas City

Boston Rochester

Chicago Cincinnati

Portland, Orég. Buffalo

Grands Rapides Utica

Nouvelle-Orléans Quincy

San Francisco Toledo

St. Joseph Syracuse

Louisville

St. Paul.

SUCCESSALES EN FRANCE, EN ALLEMAGNE ET EN AUSTRALIE

Succursales dans la Grande Bretagne.

Londres, 86, Cheapside et 1, Bow Lane, E. C.

Manchester, 38, Moseley Street et 6, et 10, Bond Street.

Glasgow, 33, Benfield Street.

Edimbourg, 72, Princes Street.

Dublin, 10, Henry Street.

On s'occupe spécialement d'affaires légales par tout le continent de l'Amérique du Nord.

HAGENS & CIE.,(Autrefois Luders, Hagens & C^{ie}.)**IMPORTATEURS EN GROS**

DE

Ferronneries, Porcelaine, Produits Chimiques, Têlatures, Bronzes, Draps de Crin, Colle-Forte, Crayons de A. W. Faber, Cigares, Cartes à jouer, et Articles Allemands de Fantaisie, Etc.

351, RUE DES COMMISSAIRES,

Vis-à-vis la Douane

MONTREAL.**MAGASIN CANADIEN**

DE

FERRONNERIE**H. BELINEAU**

IMPORTATEUR DE

Ferronneries

Et Fabricant de

FERRBLANTERIES

ENSEIGNE DE L'EGOUTINE ET DU CADENAS

Nos. 193 et 195, rue St. Paul**MONTREAL.**

Assortiment complet d'huiles, Têches, etc. Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi: Poêles doubles à un ou deux fourneaux, Poêles de Cuisine à charbon et à bois, de fantaisie et autres.

GRANDES DECOUVERTES

DU

Dr. J. A. CREVIER.**L'ANTI-CHOLERIQUE**

Le seul spécifique connu contre le choléra et toute espèce de Diarrhée, Dérangement d'Intestins et d'Estomac, Indigestions, &c., &c.
Cures merveilleuses attestées par des personnes dignes de foi et bien connues.

Prix — — — 50 Cts. la Bouteille.

Certificats par les personnes suivantes.

Les RR. Mess J. Raymond, p^{re}, V.-G. et Sup. du Collège de St. Hyacinthe; Ed. Crovis, p^{re}, V.-G. et Sup. du Collège de Ste. Marie de Monroie, J. S. Derome, p^{re}, P. X. Collette, P^{re}, Sup. du Collège de St. César; J. Provongal, curé de St. César; J. S. Thupior, P^{re}, curé de St. Paul; l'Hon. W. Gendres, membre du Conseil Législatif; les Docteurs Franchère, Pinoument, Jacques, et par MM. Charles Couture, Victor Côté, J. Bte. Tessier, D^olle Philomène Gauthier, et un grand nombre d'autres personnes.

S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,

No. 44, Rue Bonsecours.

Réduction libérale faite au commerce. 57

GAUCHER & TELMOS : E

IMPORTATEURS DE

BENRES COLONIALES,**VINS ET SPIRITUEUX**

Marchands de

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,

MONTREAL.

G. GARDON.

W

L. W. BARRON.

Compagnie de Garantie du Canada**Bureau principal, Montréal**

Président,—SIR ALEX. T. GALT, K. C. M. G.

Vice-Président,—JOHN RANKIN, éc^r.

Gérant et Secrétaire

DWARD RAWLINGS

LA SEULE COMPAGNIE licenciée par le Gouvernement pour la transaction des affaires de garantie dans tout le Canada.

Les bons de cette Compagnie sont aussi reçus par

Le Gouvernement de Québec,

et par les principales banques, Chambres de Commerce, et Corporations dans toute la Province.

GAUTHIER, MAYRAND & CIE.

IMPORTATEURS DE VINS, SPIRITUEUX EPICERIES,

MARCHANDS DE FARINE, LARD, SAINDOUX,

274 et 281 Rue des Commissaires, MONTREAL.

GELINAS, LAFLEUR & Cie

IMPORTATEURS.

No. 256, Rue St. Paul

Troisième porte de

M. AMABLE PREVOST,

MONTREAL.

52

BOYER, HUDON & CieSuccesseurs de LOUIS BOYER & C^{ie}.

MARCHANDS DE

GRAINS ET FARINES,

PROVISIONS et EPICERIES,

L. ALPHONSE BOYER.

FRANÇOIS HUDON.

CHARLES BOYER.

MONTREAL.

52

JOHN HOPE ET CIE**Marchands Commissionnaires**

Représentants en Canada :

MM. MOET & CHANDON, EPERNAY.

" BARTON & GUESTIER, BORDEAUX.

" JULES ROBIN & CIE., COGNAC.

M. M. MISA, XERES DE LA FRONTERA.

MM. COCKBURN, SMITHES & CIE., OPORTO.

M. FREDERIC VALLETTE, MARSEILLES.

MM. BULLOCH, LADE & CIE., GLASGOW.

" DEINHARD & CIE., COBLENTZ.

" E. & G. HIBBERT, LONDRES, Exportateurs de la bière en bouteille de MM. Bass & Cie.

" E. & J. BURKE, DUBLIN, Exportateurs de porter en bouteilles de MM. A. Guinness Fils & Cie., &c., &c., &c.

N. B.—On accepte les commandes que du Commerce en Gros.

20 octobre 1872.

N. VALOIS & Cie

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE CHAUSSURES EN GROS

26 et 28. PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

NARCISSE VALOIS.

JUDE VALOIS.

PIERRE JOLY & C^{ie}.

IMPORTATEURS

MARCHANDS D'EPICERIES

Vins, Liqueurs, Provisions, TABAC & CIGARES

264, RUE ST. PAUL, et 209 & 211, RUE

DES COMMISSAIRES**MONTREAL, P. Q.**

Les Marchands qui s'établissent surtout trouveront à cet établissement des avantages tant par la variété du stock que par la régularité des prix. 17

DESMARTEAU & CIE.

Importateurs de

VINS, LIQUEURS, EPICERIES, &c.

EN GROS

231 et 233 Rue des Commissaires

MONTREAL.

52

Thomas, Thibaut & Cie.

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTES

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS, THIBAUT & C^{ie}, Montréal.
THIBAUT & C^{ie}, Québec. MONTREAL.
THOMAS & THIBAUT, Manchester. 52

S. ROUSSEAU,**FERRBLANTIER ET PLOMBIER**

No. 337, Rue St. Laurent,

MONTREAL.

HUILE DE CHARBON, LAMPES, CHEMINÉES ET MÈCHES DE LAMPE

Ordres pour Fournitures à AIR Chaud, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Fournitures de Poêles, etc., exécutés avec diligence. Ordres pour Couvertures promptement remplis.

PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS.

M. S. ROUSSEAU a été pendant plusieurs années chef d'atelier chez M. T. Crevier, Rue Notre-Dame, où il a acquis une grande expérience dans ce genre d'ouvrage.

18 Juillet.

40

LA FABRIQUE DU PEUPLE**M. A. DEROUCHE**

(Successeur de J. B. DEROCHE)

Importateur et Manufacturier de

TABAC, CIGARES, Etc

Nos. 241 et 243, RUE ST. PAUL,

MONTREAL.

A l'Enseigne de la grosse Torquette vous trouverez du Tabac de toute espèce et de la meilleure qualité en feuilles, en torquettes et en poudre, en gros et en détail, et au plus bas prix. 52

P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL, ARTHABASKAVILLE,

Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.